

INITIATIVE DE RÉCONCILIATION

Les factions palestiniennes en réunion mardi et mercredi à Alger

P 5

5^E SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS

La jeunesse et la coopération économique au menu

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 2

Dimanche 9 octobre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5658 - 19^e année

EL-DJEICH

« Les réformes du Président ont permis l'Algérie des Institutions »

P 16

LE PRÉSIDENT RÉUNIT, AUJOURD'HUI, UN CONSEIL DES MINISTRES EXTRAORDINAIRE

Le PLF-2023 en examen

LIRE EN PAGE 16

60^E ANNIVERSAIRE DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

De la Révolution armée à la révolution diplomatique pour l'Indépendance

LIRE EN PAGE 3

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FÉLICITE LES DIPLOMATES ALGÉRIENS :

« Restez fidèles au serment des Chouhada »



Phs : DR

INDUSTRIE AUTOMOBILE



Les négociations avec des firmes étrangères bientôt achevées

P 2

HIPPODROME GUIRI AISSA-BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 16H00



Saman, à la poursuite de Sirine Park

P 14

LES COURSES EN DIRECT

5^E SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS

La jeunesse et la coopération économique au menu

C'est aujourd'hui, dimanche, 9 octobre que doit débarquer, à Alger, la Cheffe de la diplomatie française, Élisabeth Borne, à la tête d'une importante délégation composée de seize (16) ministres, hommes d'affaires, universitaires, et membres de la société civile, pour la 5^e session du Comité intergouvernemental de haut-niveau (CIHN) entre l'Algérie et la France.

Cette session s'étalera sur deux jours et sera tenue sous la coprésidence du Premier ministre Aïmène Benabderrahmane et son homologue française. Cette importante rencontre de partenariat fait suite à la signature de la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé entre la France et l'Algérie, conclue le 27 août dernier entre les présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron. Elisabeth Borne aura donc pour mission de traduire par des gestes concrets le nouvel élan assumé par les deux chefs d'État. Lundi, soit le deuxième jour de cette visite c'est le forum d'affaires algéro-français qui tiendra ses travaux à Alger. En effet, une dizaine d'entreprises françaises feront le déplacement à Alger avec Business France, en plus de la délégation économique qui accompagne la Première ministre, dont notamment le géant pharmaceutique Sanofi. Cela dénote le grand intérêt accordé à la coopération économique par la partie française et en dit long sur cette réelle volonté de booster le partenariat entre les deux pays. Il est clair, que la France, cherche, depuis quelques temps, à se repositionner de nouveau sur le marché algérien après avoir cédé de très larges parts à des concurrents plus entreprenants comme la Chine, la Turquie et l'Italie. D'ailleurs ces efforts ont quelque peu cartonné, sachant que les échanges franco-algériens ont progressé de 32%, depuis le début de la guerre



Aïmène Benabderrahmane



Élisabeth Borne

entre l'Ukraine et la Russie. Sauf que la France est dans l'obligation de traiter différemment ses affaires avec l'Algérie. Car beaucoup de choses avaient changé, et l'Algérie d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. La partie algérienne négocie au mieux ses affaires avec ses partenaires étrangers. D'égal à égal, dans un respect mutuel où toutes les parties tireront profit ou rien. Comme l'atteste le rejet d'Alger de l'idée d'une coopération gaz contre blé souhaitée par certains milieux politiques français. « Nous ne sommes pas des tubes digestifs. Nous avons besoin de transferts de technologie, d'industrie, de savoir-faire et de projets créateurs de richesse et mutuellement profitables », réplique-t-on à Alger. Le message ne semble pas tombé dans l'oreille d'un sourd puisque Paris a dépêché cette armada de ministres et autres opérateurs dans tous les domaines. Madame Borne, arrivera, donc, aujourd'hui à Alger pour mener les discussions de partenariat avec son homologue algérien sur nombre de questions dans l'espoir de faire avancer les choses concrètement. Selon le communiqué du ministère français des Affaires étrangères, Madame la ministre pourrait également être reçue par le Président algérien Abdelmadjid Tebboune, sans trop s'étaler sur la question. Élisabeth Borne, qui effectue, ainsi,

sa première visite à l'étranger depuis sa nomination à la tête du gouvernement français, devrait, selon la même source, se rendre à son arrivée, au monument des martyrs pour déposer une gerbe de fleurs à la mémoire de nos glorieux martyrs tombés au champ d'honneur entre 1954 et 1962, avant de se rendre au cimetière chrétien de Saint-Eugène à Alger où reposent nombre de français nés en Algérie durant la période coloniale. S'agissant de la rencontre elle-même, la Première ministre devrait procéder avec son homologue algérien, à l'ouverture des travaux de cette session et présider ensemble la cérémonie de signature de plusieurs contrats dans les secteurs de la transition énergétique, la coopération économique, la jeunesse ainsi que l'éducation, rapporte la même source. Selon le texte, les discussions entre les deux parties dans le cadre du Cihn seront portées essentiellement sur ces volets. Le dossier épineux de la mémoire notamment la création d'une commission mixte d'historiens et la question de l'immigration clandestine, ainsi que l'assouplissement de la procédure d'octroi de visa pour les Algériens sont toujours en voie d'élaboration, alors que celui de l'augmentation des livraisons de gaz algérien à la France n'est même pas inscrit à l'ordre du jour.

Brahim Oubellil

ALGÉRIE – UNION EUROPÉENNE

L'Accord d'association sera révisé clause par clause

Concernant les relations de l'Algérie avec l'Union européenne (UE), le Premier ministre Aïmène Benabderrahmane, a déclaré jeudi passé à l'APN, que « le contexte international actuel a induit la multiplication de la demande européenne sur le gaz algérien », ajoutant que l'Algérie vise à augmenter ses capacités en termes d'exploration et de production en vue de satisfaire la demande nationale avant d'augmenter ses exportations vers ses marchés traditionnels. Il a affirmé la disposition de l'Algérie à intensifier ses relations avec l'Union européenne (UE) dans tous les domaines de coopération, à travers l'activation des mécanismes et différents outils prévus dans l'accord d'association, notamment ceux liés à la coopération scientifique, l'innovation, la numérisation, l'investissement, le soutien à l'exportation, et autres domaines importants. Rappelant dans ce volet, que « l'Algérie est considérée parmi les fournisseurs principaux de gaz aux pays européens avec 12% de leurs importations de cette matière, en plus de sa position de fournisseur fiable qui honore toujours ses engagements contractuels ». Dans le cadre de la révision des clauses de l'accord d'association avec l'UE « clause par clause », comme décidé par le président de la République, « suivant une vision souveraine basée sur un partenariat d'égal à égal et gagnant-gagnant, qui prenne en compte l'intérêt de la production nationale dans la création d'un tissu industriel fort et créateur d'emplois, conformément à la décision prise lors du Conseil des ministres tenu le 31 octobre 2021, des concertations ont été engagées entre les différents secteurs et instances nationales pour procéder à une évaluation minutieuse des avantages et lacunes de la mise en œuvre de l'accord d'association en vue de proposer les modifications et les améliorations nécessaires, aux fins de préserver nos intérêts nationaux ». De ce fait, Benabderrahmane a souligné que « l'amélioration de l'équilibre des relations commerciales entre les deux parties exige la facilitation de l'accès des produits algériens agricoles ou manufacturés au marché européen, ce qui nécessite des efforts nationaux pour améliorer la qualité et aller de l'avant vers la conclusion d'un accord sur l'évaluation de la conformité et la validation des produits algériens dans les pays européens ».

Sarah O.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les négociations avec des firmes étrangères bientôt achevées

Le Premier ministre s'est à nouveau exprimé ce jeudi 6 octobre, sur la question de l'importation et du montage de voitures en Algérie. Aïmène Benabderrahmane a réitéré sa volonté de voir le gouvernement algérien mettre en place une nouvelle stratégie visant à trouver une solution radicale au problème automobile.

S'adressant aux députés de l'APN durant la Déclaration de politique générale du Gouvernement, le Premier ministre a révélé l'existence de négociations avec des constructeurs automobiles internationaux qui ont exprimé une réelle volonté d'investir en Algérie dans ce sec-

teur. Aïmène Benabderrahmane a indiqué que les négociations avec les constructeurs automobiles seront achevées au plus tard ce mois-ci. Indiquant que « le gouvernement est sur le point de finaliser l'élaboration d'une nouvelle stratégie visant à trouver des solutions radicales au dossier de l'automobile en vue de prendre en charge les dysfonctionnements enregistrés dans cette filière importante ayant conduit à la saignée des devises sans véritable impact sur le développement de cette filière » Il a rappelé que les récentes factures d'importation de voitures sont estimées à 7,6 milliards de dollars. Selon le Pre-

mier ministre, ces fonds permettront l'implantation de 10 usines automobiles. Le gouvernement doit donc prendre toutes les précautions pour s'assurer que de telles situations ne se reproduisent plus.

Expliquant que ce nouveau cadre va permettre de « Traiter une question tout aussi importante, à savoir la protection des droits du consommateur » Relevant du même sujet le Premier ministre parle de plusieurs violations passées dans lesquelles le consommateur a été privé du droit à la livraison, des droits de garantie, du service après-vente et de la fourniture de pièces de rechange pour véhicules.

Benabderrahmane a ajouté que « L'orientation vers la construction automobile s'appuie essentiellement sur l'encouragement des constructeurs automobiles mondiaux à investir dans le pays à la faveur des nouveaux avantages et des incitations contenues dans la nouvelle loi sur l'investissement » à même de « drainer des marques mondiales de renom dans ce domaine » En échange des nombreux avantages dont bénéficient les constructeurs étrangers, le gouvernement garantit une « augmentation concrète » du taux d'intégration locale des véhicules de fabrication algérienne comme exigence obligatoire

pour les constructeurs étrangers une condition sine qua non aux constructeurs étrangers qui seront tenus d'associer la sous-traitance locale dans l'opération de fabrication. "Des procédures doivent être prises (confidentialité des dossiers et des mesures).

Plusieurs opérateurs internationaux veulent accéder au marché algérien, mais chacun pose ses conditions. Notre seule et unique condition et d'associer une industrie automobile en Algérie avec toutes ses conditions, normes et intrants afin de permettre l'établissement d'une sous-traitance industrielle". Dit-il

M. Seghilani

60E ANNIVERSAIRE DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

De la révolution armée à la révolution diplomatique pour l'indépendance

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, dans un tweet, les diplomates algériens à l'occasion de la Journée nationale de la diplomatie.

« En ce jour de 1962, le drapeau algérien a été hissé à côté des drapeaux des États souverains dans le bâtiment des Nations unies » a écrit le président Tebboune, appelant à cette occasion hier, journée de la diplomatie algérienne, « l'ensemble de nos diplomates à demeurer fidèles au serment des Chouhada » conformément, poursuit le chef de l'État « aux exigences de leurs missions », concluant « toutes mes félicitations pour cette journée historique », a tweeté le président Tebboune.

Hier, organisé par le journal El Moudjahid et l'association Mechaâl Ech-Chahid, à l'occasion du 60e anniversaire de la diplomatie algérienne, le forum de la mémoire, a porté sur le thème « l'apport de la diplomatie arabe à la Révolution algérienne, de la conférence de Bandung en avril 1955 à l'adhésion de l'Algérie à l'ONU le 8 octobre 1962 ». Un débat auquel ont pris part les docteurs Rachid Ould Boussiafa et Ameur Erkhila, le Moudjahid et ancien diplomate, Saleh Ben Koubi, le président de la commission des relations extérieures au Conseil de la nation, le professeur Omar Dadi Adoune, ainsi que l'ambassadeur du Yémen en Algérie, Ali Mohammed Alaoui Abdullah El-Yazidi, en qualité d'invité d'honneur. Étaient présents également à ce forum Mahrez El Amari, et d'autres figures emblématiques de la révolution algérienne. Premier intervenant à cette rencontre, le docteur Ould Boussiafa, auteur du livre « La Ligue des États arabes et des mouvements de libération au Maghreb : 1952-1962 (L'Algérie comme modèle) », a souligné « l'absence d'archives sur la cause algérienne depuis la création de la Ligue arabe, jusqu'au



déclenchement de la révolution algérienne, en raison de l'influence du colonisateur français ». Ceci, en dépit de « l'engagement et de la solidarité manifestés par l'Égypte et la Tunisie en faveur de l'indépendance de l'Algérie. L'intervenant a également mis en avant « le combat mené par Messali El Hadj et sa déclaration sur l'autodétermination adressée aux Nations unies », sans omettre « l'appui de l'Arabie saoudite, laquelle a plaidé la cause algérienne au sein de l'ONU, le rôle joué par la tenue de la conférence de Bandung en 1955, ainsi que la contribution effective après l'apparition du mouvement des non-alignés en 1961 ». Ce dernier a néanmoins reconnu le rôle catalyseur de la diplomatie arabe, de 1945 à 1962, malgré « la prééminence des intérêts nationaux et l'évolution des relations interarabes et maghrébines, ayant largement pesé sur les choix et la nature du soutien accordé au Front de libération nationale ». Enfin, Ould Boussiafa explique, comme rétrospective aux différentes étapes qui ont déterminé l'influence de la diplomatie arabe sur le processus de libération de l'Algérie, que « la première étape a été déterminée à partir de la date du déclenchement de la révolution jusqu'à la fin de 1956, la deuxième a été déterminée au cours des années 1957 et 1959, et ce fut une étape charnière dans l'histoire de la révolution dans laquelle la Ligue arabe a joué un rôle majeur dans le soutien à la cause algérienne. Quant à la dernière étape de la révolution,

elle s'est définie de 1960 à l'indépendance, qui est l'étape du sacre, au cours de laquelle l'intérêt de la Ligue arabe pour la cause algérienne a doublé.

Pour sa part, le docteur Ameur Erkhila, chercheur en histoire, avocat et universitaire, s'est exprimé sur la diplomatie algérienne et son rôle dans la promotion de la cause algérienne sur les tribunes internationales, notamment en Orient à travers la Ligue arabe et les Nations unies, soulignant que « la diplomatie algérienne a puisé ses principes des chartes ayant mené au déclenchement de la guerre de libération, à savoir la Proclamation du 1er Novembre 1954, la plateforme de la Soummam 1956, le programme de Tripoli en 1962, la charte d'Alger en 1964, et les chartes nationales de 1976 et 1986 ». Ameur Erkhila a ajouté que « L'attachement de la diplomatie algérienne à ses principes, notamment au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, l'a exposé à une série de pressions de la part de certaines parties, mais en dépit de ces obstacles, la diplomatie algérienne a pu réaliser plusieurs victoires concernant le droit des peuples à

l'autodétermination et le règlement des conflits pacifiquement ».

LE SOMMET ARABE D'ALGER POUR UNIFIER LES RANGS

À son tour, et s'exprimant sur « la profondeur des relations fraternelles unissant les deux pays frères », l'ambassadeur du Yémen a souligné « l'importance de l'union arabe dans le déclenchement des révolutions pour les indépendances des pays arabes », citant la révolution algérienne, comme étant « un modèle de lutte contre le colonialisme pour les pays arabes, notamment dans la lutte pour le droit des peuples à l'autodétermination et contre l'ingérence étrangère ». Le chef de la diplomatie yéménite a entre autres félicité l'État et le peuple algériens pour « leur soutien à la cause yéménite », affirmant que « le Yémen a toujours compté sur la solidarité algérienne, au regard de tous les problèmes que connaît mon pays ». Tout en affirmant que le prochain Sommet arabe sera « l'occasion de consolider cette union entre les pays arabes », Ali Mohammed Alaoui Abdullah El-Yazidi s'est dit confiant en les capacités de l'Algérie afin de faire de ce rendez-vous historique « un point de départ dans la relance de l'union arabe contre les pressions internationales qui visent à diviser ces nations ». Parmi les intervenants, citons le président de la commission des relations extérieures au Conseil de la nation, le professeur Omar Dadi Adoune, lequel a mis en avant « le rôle du système diplomatique algérien », le considérant comme « la force du pays dans le concert des nations », ajoutant que la 31e session du Sommet arabe sera l'opportunité de « resserrer les rangs arabes, notamment afin de plaider la cause palestinienne, à l'ère d'une Algérie nouvelle, par sa puissance reconnue au niveau

régional et en Afrique », a rappelé Dadi Adoune, ajoutant que la diplomatie algérienne est « une fierté pour l'État algérien, grâce notamment aux efforts entrepris par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a veillé depuis sa prise de fonction à la tête du pays, à redorer l'image de l'Algérie au niveau international ». À noter qu'à l'issue de ce forum, un hommage a été rendu au doyen des diplomates algériens, Saleh Ben Koubi, en considération à son rôle dans le domaine diplomatique durant et après la guerre de libération. Pour rappel, Ben Koubi représente un des grands symboles de la diplomatie algérienne, depuis l'indépendance de l'Algérie à ce jour, étant actuellement membre de l'association des étudiants musulmans algériens, directeur des affaires culturelles au niveau du ministère des Affaires étrangères, et ancien ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, en Libye, à Malte, au Soudan et en Arabie saoudite. Créée en 1945, la Ligue des États arabes n'a cessé de s'élargir, passant de 7 membres, à savoir l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, l'Arabie saoudite, la Syrie et le Yémen, s'étendant à 15 autres États signataires, dont l'Algérie en 1962. Avec comme objectifs de réaliser une meilleure coopération entre les pays arabes et galvaniser leur union, cette entité se trouve toujours freinée par la rivalité entre certains de ses pays membres. Les crises en Ukraine, au Yémen, au Soudan, en Libye, en Syrie, au Mali et en Palestine, pour ne citer que celles-là, sont autant d'enjeux auxquels ce prochain sommet devra faire face à Alger, au début du mois prochain. En attendant le jour « J », l'Algérie semble avoir réuni les conditions optimales pour le succès de ce sommet.

Hamid Si Ahmed

LE PRÉSIDENT FÉLICITE LES DIPLOMATES ALGÉRIENS :

« Restez fidèles au serment des Chouhada »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, les diplomates algériens à l'occasion de la Journée nationale de la diplomatie. « En ce jour de 1962, le drapeau algérien a été hissé à côté des drapeaux des États souverains dans le bâtiment des Nations unies. J'appelle, à l'occasion de la Journée de la diplomatie algérienne, l'ensemble de nos diplomates à demeurer fidèles au serment des Chouhada conformément aux exigences de leurs missions. Toutes mes félicitations en cette journée historique », a tweeté le président Tebboune.

LE CRIME ORGANISÉ S'ATTAQUE AU POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS

L'affaire relève désormais d'un acte terroriste

Discrediter le concept de l'Algérie nouvelle est visiblement l'objectif de milieux qui cherchent, à tout prix, à instaurer un climat de démobilisation et de découragement face aux défis posés par les bouleversements en cours au plan international, et à créer les conditions de la déstabilisation du pays et sa fragilisation. Provoquer des pénuries et des hausses de prix de produits de large consommation est un des moyens qu'ils utilisent, à côté des pratiques de désobéissance civile déguisées en lenteurs bureaucratiques ou en dysfonctionnements de services publics, ou les atteintes de diverses formes à l'ordre public présentées comme des formes banales, impunies, d'incivisme, le but étant le mécontentement à faire grandir dans la population contre les pouvoirs publics. En jouant avec le feu par la création de pénuries des produits de première nécessité, ce sont les tensions sociales et les émeutes que certains milieux visent à entraîner, sachant qu'ils seront relayés par d'autres milieux

dans le pays et à l'étranger, pour freiner la marche du pays vers plus d'indépendance économique et donc politique. Le gouvernement l'a bien compris et a décidé de traiter les auteurs de tels agissements comme des terroristes. Il ne s'agit plus, seulement, de « spéculation illicite ». « Il est incontestablement établi à tous, que ces actes (inscrits dans le cadre de la spéculation illicite) sont devenus des crimes organisés commis par des groupes qui veulent déstabiliser la société et les institutions de l'État en alimentant le désespoir chez les citoyens et en frappant directement leur pouvoir d'achat ». C'est ce qu'a affirmé jeudi soir à la Télévision algérienne, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi. À l'origine du phénomène de la spéculation illicite et de la pénurie de certains produits de large consommation, il y a des groupes organisés œuvrant à la déstabilisation de la société et des institutions de l'État, constate le ministre de la Justice, et il en a les preuves, dit-il. D'où la décision concernant la "classi-

fication des affaires ayant trait à la spéculation illicite dans la case des crimes qui sont traités au niveau du service de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational". Le ministre de la Justice a rappelé, à ce titre, "l'interpellation récente de réseaux de spéculateurs qui s'adonnent à des actes de contrebande sur les frontières Ouest et Est". "Quid des produits qu'on trouve disponibles dans des pays voisins, voire même en France et non pas en Algérie, des produits pourtant subventionnés et protégés par des cadres juridiques réglementaires", s'est interrogé le ministre qui relève l'existence de "groupes organisés gênés par le processus adopté pour l'augmentation du pouvoir d'achat du citoyen et la réduction de la facture d'importation", essayant avec tous les moyens de battre en brèche cette politique". Le ministre de la Justice a tenu à souligner que l'État "agira dans le cadre légal en garantissant toutes les conditions du procès équitable, mais aussi il frappera fort avec une main de fer contre quiconque tenterait

de toucher aux vivres des Algériens". En fait, sur ce front, tout le monde est concerné, des plus hautes autorités du pays au simple citoyen, en passant par le maillon fort, au sein de l'État, que sont les services du secteur du Commerce, ces derniers étant interpellés pour qu'ils arrivent à anticiper et éviter les pénuries de produits de première nécessité et de large consommation, et la flambée des prix. Comment comprendre que les navets et les courgettes atteignent la veille du Mouloud les 240 DA/kg et plus ? Le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, a demandé aux parquets locaux de la République, de soumettre les affaires relatives à la spéculation sur les marchandises et à la hausse injustifiée des prix, en vue de leur traitement au niveau du Service central de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational. Les sanctions prises contre ces criminels devront être portées à la connaissance de l'opinion publique.

M'hamed Rebah

STOCKAGE DES CÉRÉALES

Des projets de réalisation de silos lancés en décembre

Le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, a annoncé jeudi passé, le lancement, dès décembre prochain, de projets de réalisation de silos de stockage de céréales.

« La priorité sera donnée au lancement à partir de décembre prochain de projets de réalisation de silos de stockage de céréales » a déclaré le Premier ministre, en réponse aux questions des députés à l'APN, concernant la Déclaration de politique générale du Gouvernement. Affirmant que « le secteur agricole a bénéficié, dans le cadre du budget d'équipement au titre de 2021 et 2022, d'un montant de 130,6 milliards de DA sous forme de subventions pour le développement de l'investissement agricole et la régulation de la production agricole, ainsi qu'en faveur des projets structurels ». Rappelant au passage que des efforts étaient en cours pour la création d'une « banque de gènes », qui sera un véritable « acquis pour la réalisation de notre autosuffisance et notre sécurité alimentaire, notamment pour la filière céréalière » précise-t-il. Dans ce cadre, Benabderrahmane a fait savoir que jusqu'au 30 juin 2022, les fonds accordés par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), destinés exclusivement aux petits et moyens agriculteurs, hors intérêts dans le cadre du crédit d'exploitation (R'FIG), ont atteint 205 milliards de DA couvrant 182 766 dossiers approuvés.

DE NOUVELLES MESURES DE RÉGULATION DE LA FILIÈRE DES VIANDES ET DE LA POMME DE TERRE

Faisant état du financement, au cours de la saison 2021-2022 et pour la première fois, de 494 agriculteurs pour la culture du colza à hauteur de 253 millions de DA, le Premier ministre a précisé qu'en ce qui concerne les crédits d'investissement (Ettahadi), 8 579 dossiers ont été étudiés, ce qui a permis l'octroi de 54 milliards de DA destinés essentiellement aux filières de l'élevage ovin et avicole, au stockage en chambres froides, à la culture céréalière et



à l'élevage bovin. Afin de permettre à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC) de procéder à la récolte, les financements bancaires dégagés se sont élevés à 128 milliards de DA en 2022 contre 59,5 milliards de DA en 2021, a-t-il fait savoir. Passant en revue les mesures de régulation de la filière des viandes et de la pomme de terre, le Premier ministre a précisé qu'un nouveau mode a été adopté pour renforcer les capacités de production, y compris la mise en place d'un programme de culture de la pomme de terre au niveau des fermes pilotes. Pour constituer un stock de pomme de terre, la société publique « FRIGOMEDIT » a lancé une opération pour le stockage de 60 000 tonnes lors de la période de soudure (octobre à novembre), un chiffre appelé à augmenter à 100.000 tonnes.

RÈGLEMENT DES PROBLÈMES LOCAUX : LES WALIS APPELÉS À TRAVAILLER DANS LE CADRE D'UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

En effet, Benabderrahmane a affirmé, à la même occasion que le Gouvernement œuvre à trouver des solutions aux problèmes soulevés par les députés dans « le cadre d'une approche participative ». Indiquant que le Gouvernement « travaille au niveau central afin de conférer un caractère national au développement local et réunir les conditions budgétaires, financières et pratiques pour consacrer ce bond de développement, tout en préservant les grands équilibres », appelant les walis à œuvrer, en

collaboration avec les députés et les élus locaux, pour le règlement de tous les problèmes au niveau local.

UNE AIDE D'UN MILLIARD DA AU PROFIT DE CHACUNE DES DIX NOUVELLES WILAYAS EN 2022

Le Premier ministre a également évoqué les enveloppes financières destinées aux dix nouvelles wilayas ayant bénéficié dans l'exercice financier de 2022, indiquant que « la contribution de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, avec une aide financière d'une valeur d'un milliard de DA au profit du budget de chaque wilaya ». Quant à l'exercice 2021 ces mêmes wilayas ont bénéficié de 2,708 milliards de DA pour prendre en charge les travaux de réhabilitation et d'aménagement des infrastructures consacrées à accueillir les services de l'État décentralisés, avec une aide financière d'une valeur de 60 millions de DA pour chaque wilaya, de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales afin de couvrir les frais de gestion. Par ailleurs le premier ministre a fait savoir que « le groupe de travail, constitué d'experts et de représentants des différents secteurs, est parvenu à l'élaboration du document initial contenant l'actualisation du plan national d'aménagement du territoire, qui a été distribué à tous les walis de la République et aux départements ministériels pour examen et enrichissement ». Selon lui ce plan est un « outil important pour la planification et la prospective, sur lequel le gouvernement mise en vue de créer une

dynamique de rééquilibrage territorial permettant de renforcer l'équité entre les différentes régions du pays et de créer des territoires gérés de manière durable et bénéfique pour les citoyens et les opérateurs économiques en réunissant les conditions propices afin de les attirer ». Rappelant au passage le dégel de 217 projets d'une valeur de 110,3 mds da en 2022.

EXONÉRATION DE TVA POUR LES VOYAGEURS DE ET VERS LE GRAND SUD

Par ailleurs, le Premier ministre a évoqué la question de facilitation d'accès aux services de transport et de l'amélioration de sa qualité en exemptant les billets d'avions pour les voyageurs de et vers le grand Sud, de la TVA outre le renforcement du nombre de vols vers l'Europe et l'Afrique. Aussi, la compagnie d'Air Algérie s'attèle à l'étude des coûts de vols à partir de l'étranger en fonction du système de gestion des recettes, adopté à l'étranger, en vue de proposer des tarifs diversifiés devant prendre en compte les préoccupations de la communauté nationale à l'étranger, selon le Premier ministre qui a insisté sur la qualité des prestations du transport, tous types confondus, soulignant que l'investissement dans le domaine de transport aérien et maritime « n'a jamais été fermé ». « Les investisseurs, dans le domaine du transport aérien, sont les bienvenus. Ils auront toutes les facilités, notamment pour ceux qui feront de Tamanrasset un point de départ pour leurs vols », a-t-il déclaré. **Sarah Oubrahim**

DÉBAT AUTOUR DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le Gouvernement appelé à davantage d'efforts

Les députés de l'APN ont appelé jeudi passé lors du débat autour de la Déclaration de politique générale du Gouvernement, l'exécutif à consentir davantage d'efforts en matière de gestion et de prise en charge des préoccupations des citoyens. De ce fait, le président du groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Ahmed Sadok, a mis l'accent sur le pouvoir d'achat et les pratiques bureaucratiques ainsi que leurs répercussions sur le citoyen. Le député du Parti du Front de libération nationale, Zakarya Bedroune, a, quant à lui, appelé à la promulgation des textes d'application de la loi relative à la santé. Pour sa part, le président du groupe parlementaire du Mouvement El-Bina, Saïd Nefissi, a salué la teneur de la Déclaration de politique générale du Gouvernement, insistant sur la nécessaire collaboration entre tous les acteurs sur la scène nationale en vue de contribuer collectivement à la réalisation des objectifs du développement national. Nefissi a également fait remarquer que des projets dans différents secteurs en tête desquels les Transports avaient accusé un retard en termes de réalisation en raison de la faible cadence des travaux en dépit de la disponibilité de tous les moyens.

Sarah O.

LAIT « CANDIA »

Le groupe Tchîn-Lait reprend la production

Le lait en briques de la marque (Candia) qui constitue l'alternative de consommation pour de nombreuses familles algériennes en raison des tensions persistantes sur les sacs de lait subventionné, a connu dernièrement une rupture inattendue et inexplicable au niveau des commerces. Une situation qui a provoqué mécontentement et incompréhension chez les ménages qui sont surtout à charge d'enfants en bas âge, et dont les besoins en ce nutriment sont importants. Heureusement, toutefois, que cette rupture a été de courte durée, car le groupe Tchîn-Lait a annoncé vendredi la reprise de la production de ses laits (Candia) au niveau de ses usines de Bejaïa, Alger et Sétif. « Le groupe Tchîn-Lait, de droit algérien à 100%, a le plaisir d'informer sa clientèle de la reprise de la production des laits Candia, au niveau de ses usines de Bejaïa, d'Alger et de Sétif », a écrit le groupe dans un communiqué rendu public tout en s'excusant de cette « absence momentanée » et s'engageant par la même à faire le nécessaire pour alimenter le marché national en produit Candia dans les jours à venir. Dans le même contexte, le groupe Tchîn-Lait a tenu à assurer que les prix de ses produits restent inchangés. Il est bon de relever, par ailleurs, que les consommateurs espèrent surtout une meilleure disponibilité du lait en sachet subventionné, car étant le plus accessible pour leur budget. Depuis son arrivée à la tête du ministère du Commerce, le ministre Rezig n'a de cesse promis le rétablissement de la situation sans pour autant que des changements ne soient constatés.

R. N.

Ania Nch

AÏMÈNE BENABDERRAHMANE

« 80% des engagements du Président sont réalisés »

Le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, a affirmé jeudi que l'Algérie « avance résolument vers le sommet, sous la conduite éclairée du président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour occuper la place qui lui sied parmi les pays développés », soulignant que les engagements du Président Tebboune avaient été concrétisés à hauteur de 80% sur le terrain. En réponse aux interrogations des députés dans le cadre

du débat autour de la Déclaration de politique générale du gouvernement, Benabderrahmane a précisé que cette déclaration « reflète ce qui a été réalisé sur le terrain malgré des lacunes qui seront comblées », soulignant que « les fruits des efforts du président Tebboune sont aujourd'hui visibles avec la concrétisation de plus de 80% de ce qui était tracé, soit la réalisation de 42 des 54 engagements du président de la République ». L'Algérie

« a franchi des étapes importantes et accompli le plus dur et elle avance résolument vers le sommet, sous la conduite éclairée du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour occuper la place qui lui sied parmi les pays développés avec l'aide et l'entraide de ses filles et de ses fils », a soutenu le Premier ministre.

J-22 DU SOMMET ARABE D'ALGER

«Le rendez-vous pour réaffirmer le soutien à la cause palestinienne»

Assurant que les préparatifs du prochain sommet arabe qu'abritera l'Algérie les 1 et 2 novembre prochains, se déroulent dans de bonnes conditions en vue d'assurer son succès, le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, a indiqué que cette échéance sera « un rendez-vous pour réaffirmer le soutien à la cause palestinienne ».



polarisation internationale. Cette importante échéance arabe, a-t-il poursuivi, constituera un rendez-vous pour « confirmer le soutien à la cause palestinienne, étant la cause centrale des Arabes » et ce, à travers une adhésion autour de la position arabe commune consistant en l'Initiative arabe de paix, d'autant qu'elle représente le cadre devant préserver les droits légitimes du peuple palestinien, par l'édification de son État indépendant et souverain et sa capitale El-Qods.

CONCLAVE DES DIFFÉRENTES FACTIONS PALESTINIENNES MARDI ET MERCREDI PROCHAINS À ALGER

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Fayez Abu Aita, a annoncé hier la date de la réunion des différentes factions palestiniennes prévue ce

mois d'octobre à Alger. Selon le diplomate qui s'exprimait sur les ondes de la radio (la voix de la Palestine), cette réunion qui a pour but de mettre fin à la division et de restaurer l'unité nationale palestinienne aura lieu mardi et mercredi prochains, soit le 11 et le 12 de ce mois en cours et verra la participation des représentants du mouvement fath, de hamas et du djihad islamique. Dans une déclaration qu'il avait faite au forum du journal El Moudjahid, Abu Aita avait estimé que le sommet arabe d'Alger constituera le plus grand événement politique international en faveur de la cause palestinienne, soulignant que sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie est capable d'unifier les factions palestiniennes et de conjuguer les efforts des pays arabes pour

relever les défis auxquels fait face la nation arabo-musulmane. Le diplomate palestinien avait appelé, à ce titre, les pays arabes à s'imprégner du modèle de l'Algérie dans son soutien en faveur de la question palestinienne. « L'Algérie accomplit un rôle grandiose et évoque la cause palestinienne à chacune de ses participations à l'international. Elle a réussi, sous la direction du Président Abdelmadjid Tebboune, à la faire remonter à la surface après que certains pays ont voulu la noyer pour le compte de l'entité sioniste », a-t-il affirmé.

« LE SOMMET ARABE D'ALGER, RASSEMBLEUR ET FÉDÉRATEUR »

Le directeur du centre arabe de recherche politique à Genève, Riadh Sidaoui, a estimé que le sommet arabe d'Alger représente « une occasion en or pour unifier les rangs des pays arabes », ajoutant que l'Algérie « a toujours cherché l'intérêt de la nation arabe et aussi des pays africains ». Sidaoui a indiqué que la volonté de l'Algérie est d'opter pour de nouvelles perspectives unificatrices. Et d'ajouter que c'est le patriotisme algérien, l'héritage de la révolution et tout le capital symbolique qui jouent un rôle important dans la place de l'Algérie parmi les pays arabes.

Ania Nch

INITIATIVE DE RÉCONCILIATION

Les factions palestiniennes en réunion mardi et mercredi à Alger

Le projet de réconciliation palestinienne initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est en passe de déboucher sur un accord entre les frères belligérants. Annoncé en décembre 2021 à l'occasion de la visite en Algérie du président Mahmoud Abbas, et après des mois d'un laborieux travail mené par notre diplomatie, les factions palestiniennes se réuniront, mardi et mercredi prochains à Alger, pour examiner les propositions de l'Algérie concernant la réconciliation inter-palestinienne. En effet, a annoncé hier, l'ambassadeur palestinien en Algérie, Fayez Abu Aita, la réunion prévue entre les factions palestiniennes est programmée les 11 et 12 octobre courant à Alger. Selon lui, les frères palestiniennes devraient se mettre d'accord sur la « vision algérienne » concernant la réunification des rangs des belligérants. « Les sessions

de dialogue auront lieu les 11 et 12 de ce mois, a-t-il indiqué, ajoutant que ce round de dialogue réunira les représentants de l'Organisation de libération de la Palestine (nombre de 12 factions) sous la direction du mouvement Fatah, des représentants des mouvements Hamas et ceux du Jihad islamique. « La réunion intervient après des mois d'efforts déployés par l'Algérie pour parvenir à une vision globale et consensuelle convenue par toutes les parties à l'action nationale palestinienne », souligne en ce sens le diplomate palestinien. À ce titre, il a exprimé son espoir de voir la vision de l'Algérie adoptée par les différentes parties palestiniennes. Autrement, « nous espérons que cette vision constituera un dénominateur commun à tous, et qu'elle sera une base solide en vue de mettre fin à la division des rangs et la réalisation de l'unité nationale (palesti-

nienne, nldr) » Il convient de souligner que la rencontre des factions précédée la tenue du Sommet arabe prévu les 1er et 2 novembre à Alger. Sur ce, Abou Aita rappelle la vision de l'Algérie selon laquelle le Sommet de la Ligue arabe soit consacré à la cause palestinienne. En juillet dernier, et à l'occasion du soixantenaire de l'indépendance de l'Algérie, le président Tebboune avait réuni, au Centre international des conférences (CIC) à Alger, le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas et le chef du bureau politique du Mouvement palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh. Une rencontre historique qui avait intervenu après des années de froid entre les deux parties. Cet avènement marqué par une poignée de main tout aussi historique a ouvert la grand porte à la réunification des factions palestiniennes.

Farid Guellil

RÉSOLUTION DE LA CRISE LIBYENNE

Moussa Al-Kouni salue les efforts de l'Algérie

Le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa Al-Kouni s'est félicité jeudi à Tripoli des efforts de l'Algérie pour le règlement de la crise libyenne, affirmant que « les prémices d'un consensus entre parties libyennes se pointent à l'horizon pour la première fois, concernant le projet de Réconciliation nationale ». Dans une déclaration à l'APS en marge des festivités commémoratives du 65e anniversaire de la bataille d'Issine, M. Al-Kouni a émis le vœu de voir « les assises de dialogue initiées par le Conseil consacrer la stabilité politique dans le pays en vue de parvenir à l'organisation d'élections générales », ajoutant que ce « processus s'inscrit en droite ligne avec la vision

algérienne de règlement du conflit en Libye ». Ce processus repose, principalement, sur l'impératif règlement de la crise par les libyens eux-mêmes, en faisant preuve d'impartialité et en assurant l'équidistance par rapport à toutes les parties libyennes, sans exclusive, comme l'a déjà affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-il indiqué, saluant les efforts consentis par l'Algérie en vue de prêter main-forte aux Libyens pour qu'ils parviennent à un consensus. « Pour la première fois, les prémices d'un consensus se pointent à l'horizon concernant les processus de Réconciliation nationale libyenne, ce qui permettra de définir un terrain d'entente sur

le règlement des crises dont souffre le pays », soutient M. Al-Kouni. Le projet de Réconciliation nationale avance « à pas sûrs, à la faveur des missions accomplies depuis son lancement », a-t-il dit, ajoutant que « des idées et des alternatives existent pour le règlement du problème libyen par les Libyens eux-mêmes ». « Aujourd'hui, nous devons établir davantage de cohésion entre la Libye et l'Algérie, au regard des défis auxquels la région est confrontée », a soutenu M. Al-Kouni. Les réunions tenues par le Conseil présidentiel libyen avec les responsables algériens, en tête desquels le président Tebboune, étaient « très fructueuses », et ont réaffirmé la position « constante » de l'Algérie

et son soutien à l'intégrité territoriale de la Libye, tout en redoublant et en coordonnant les efforts pour atteindre l'objectif de mise en place d'institutions démocratiques, à la faveur d'une Réconciliation libyenne exhaustive à même de mettre un terme aux différends et d'instaurer la sécurité, la stabilité et le développement en Libye. Le Conseil avait, récemment, annoncé le lancement du projet de Réconciliation nationale libyenne et le lancement prochain du Forum préparatoire du projet global de Réconciliation nationale libyenne, qui constituera la pierre angulaire de la Conférence de Réconciliation nationale.

R. I.

REVIREMENT SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

600 avocats vent debout contre le gouvernement espagnol

Plus de 600 avocats affiliés à l'Association espagnole des professeurs de droit international et des relations internationales ont affirmé que le revirement de l'Espagne par son soutien au plan de l'occupant marocain au Sahara occidental, constituait une « grave violation du droit international », sans manquer de rappeler dans leur lettre publiée par les médias espagnols et étrangers, que « le droit à l'autodétermination des peuples soumis à la domination coloniale est garanti par la résolution onusienne 1514 ». La décision du gouvernement espagnol de soutenir officiellement le sinistre plan d'"autonomie" proposé par le Maroc en 2007 constitue « une violation grave du droit international », ont écrit les juristes dans une lettre rapportée par des médias locaux. « Le droit à l'autodétermination des peuples constitue l'un des principes fondamentaux du droit international conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale (de l'ONU) sur le droit des peuples, soumis à la domination coloniale, à leur indépendance par la consultation de leur population », ont-ils ajouté, rappelant que « la Cour internationale de justice a considéré ladite Résolution applicable à la décolonisation du territoire (sahraoui) et a reconnu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination par l'expression libre et authentique de sa volonté ». Outre la résolution 1514 et la décision de la Cour internationale, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est consacré également, affirment les juristes, par « la Résolution 658 de 1990 du Conseil de sécurité qui a approuvé un plan de règlement négocié par le Maroc et le Front Polisario prévoyant la tenue d'un référendum d'autodétermination et la résolution 690 de 1991 qui a créé la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), qui a mis à jour le recensement en 2000 mais que le veto français au Conseil de sécurité a empêché d'achever ses travaux ». Soulignant que « dans ladite consultation, le peuple sahraoui aurait dû trancher entre l'indépendance du territoire et son intégration au Maroc », les avocats ont relevé que « le Droit international établit l'obligation faite à tous les Etats de ne pas reconnaître une situation découlant de l'usage de la force, telle que celle découlant de l'imposition à un peuple colonisé, après l'invasion, d'un régime d'occupation par un autre Etat, ainsi que l'obligation à tous les Etats de ne pas contribuer à la consolidation et à la légitimation d'une invasion ». Ils rappellent, à ce titre, que « l'Espagne continue d'être la puissance administrante comme l'a confirmé la Haute Cour nationale en 2014, ce qui implique qu'elle a l'obligation légale et politique de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir l'autodétermination effective des Sahraouis ».

R. I.

IL SERA PROLONGÉ JUSQU'AU MONDIAL-2026

Le nouveau contrat de Belmadi sans objectifs intermédiaires

Quelques temps après que Djamel Belmadi a déclaré, à l'issue du match amical contre la Guinée à Oran, qu'il va prolonger prochainement son contrat avec les Verts, le voilà le président de la FAF, Djahid Zefizef, annoncer que le nouveau bail du coach national s'étalera jusqu'à la Coupe du monde de 2026.



Ph: DR

Ainsi donc, le sélectionneur national Djamel Belmadi poursuivra sa mission à la tête des Verts jusqu'au Mondial 2026, dont la phase finale aura lieu aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique.

Dans une déclaration sur les ondes de la Radio nationale, le nouveau patron de l'instance fédérale a annoncé avoir trouvé un accord avec le coach des Fennecs pour la signature d'un nouveau contrat jusqu'en 2026. « Belmadi sera avec nous jusqu'à la Coupe du monde 2026. Du moment qu'il avait décidé de rester à son poste, le problème de sa prolongation de contrat ne se posait pas », a-t-il indiqué. En poste depuis août 2018, Djamel Belmadi (46 ans) avait mené l'Algérie à remporter sa deuxième Coupe d'Afrique des nations en 2019 en Egypte, mais a échoué à la qualifier au prochain Mondial 2022 au Qatar (20 novembre - 18 décembre), au terme de la double confrontation dispu-

tée en mars dernier face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2, a.p). En dépit de cette cruelle désillusion, l'ancien joueur du PSG et de l'OM avait annoncé en avril dernier sa décision de poursuivre son aventure avec les Verts. « J'ai décidé de continuer ma mission à la tête de la sélection algérienne. Nous allons essayer de donner un nouveau souffle à ce groupe qui mérite d'être soutenu et bien sûr recréer une autre dynamique de travail en prévision des prochaines échéances. J'ai soumis à mes responsables l'opportunité de mettre fin à mon contrat, mais cette proposition n'a pas été acceptée », avait-il déclaré au site de la FAF.

L'homme espère relever un nouveau défi. Il a réussi jusque-là à bien déclencher un

nouveau départ, puisque les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez sont sur une série de cinq victoires consécutives, toutes compétitions confondues. Néanmoins, ce que les observateurs reprochent au président de la FAF et les autres membres du bureau fédéral est que ces derniers n'ont pas fixé, dans le nouveau contrat de Belmadi, des objectifs intermédiaires à ce dernier. En effet, avant le Mondial-2026, l'équipe nationale aura à disputer deux échéances importantes, à savoir, les phases finales de la CAN-2024 en Côte d'Ivoire et celle de 2025 dont l'Algérie est candidate pour son organisation. Et comme le coach national reste sur deux amères désillusions, il est censé rectifier le tir dès la prochaine CAN. Cela devrait inciter la FAF à lui fixer comme

objectif au moins les demi-finales du rendez-vous ivoirien. Car s'il venait d'échouer encore dans cette épreuve, la logique incite à l'enlever de son poste.

Et pour éviter que le coach saisisse la FIFA, l'instance fédérale devra prendre ses devants en notifiant tout sur le nouveau contrat. Aussi, on s'interroge si Belmadi, qui n'est plus en position de force, préservera le même salaire, jugé déjà exorbitant, lors de son nouveau mandat à la tête de la barre technique de l'équipe nationale. Cette interrogation devient de plus en plus pertinente quand on sait que la FAF, selon son président lui-même, traverse une conjoncture très délicate sur le plan financier.

Hakim S.

EN VUE DE L'ÂGE DE LA FAHB

Aziz Derouaz ne sera pas candidat

Dans moins de deux semaines, la Fédération algérienne de handball aura enfin un nouveau président après avoir été gérée pendant plus d'une année par un directoire, à sa tête, l'ancienne vedette de l'équipe nationale et du Mouloudia d'Oran, Abdelkrim Bendjemil, auquel on souhaite au passage un prompt rétablissement, après avoir été admis dernièrement à un hôpital.

A l'approche de l'assemblée générale électorale, les spéculations vont bon train à propos du successeur de Habib Labane, qui vient d'écopier d'une peine de cinq ans de prison ferme, après la plainte dont il a fait l'objet de la part du MJS.

Et s'il y a un nom qui revient le plus dans les milieux du jeu à sept ces derniers jours comme étant le candidat en puissance pour prendre les commandes de la FAHB, c'est bien de celui de l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports et architecte des trophées du handball algérien dans les années 1980, Aziz



Derouaz.

Le bruit qui court à propos d'une éventuelle candidature de Derouaz, le commissaire de la 19e édition des Jeux méditerranéens tenue l'été passé à Oran, a fini par sortir le concerné de son silence pour apporter un démenti catégorique à toutes les informations qui circulent à son propos.

"Afin de couper court à tout commentaire, je tiens à informer la "pseudo"

famille du handball, que je n'ai jamais envisagé d'être candidat à la présidence de la Fédération algérienne de Handball, dévastée par un grand nombre d'années de prédation, destruction, incompétence et autres....", a-t-il posté sur son compte sur les réseaux sociaux.

Et d'ajouter : «Je souhaite vivement que les membres de ce qui fait office actuellement d'assemblée générale, aient enfin un sursaut de patriotisme et d'amour de la discipline pour trouver et élire, à la fois un président compétent et engagé, mais également un bureau exécutif qui pourra et

saura en être le bon complément".

Avant de conclure : «Ceci est une position définitive, et je prie celles et ceux qui expriment leur souhait de me voir prendre cette responsabilité de s'abstenir de commentaires. Pour les autres, leur l'exercice préféré de cracher leur venin est leur seule compétence, alors qu'ils s'en donnent à cœur joie".

H. S.

S
T
R
O
P
S

CHAN-2023

Le complexe olympique d'Oran doté d'un nouveau terrain d'entraînement

Le complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran vient d'être doté d'un nouveau terrain d'entraînement en prévision du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) de football des joueurs locaux que va abriter l'Algérie en début de l'année prochaine, a-t-on appris samedi de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).



Le nouveau terrain en gazon naturel est le deuxième terrain de réplique du complexe en question, après celui du stade d'athlétisme, en attendant l'achèvement des travaux de réalisation d'un troisième en gazon synthétique, a fait savoir à l'APS le premier responsable de la DJS, Yacine Siefi. Outre les trois terrains d'entraînement qui seront mis à la disposition des sélections participantes au CHAN, la DJS a prévu également de réhabiliter le terrain en gazon naturel du stade d'athlétisme sis au quartier des "Castors". Les travaux devraient

être lancés dans les prochains jours, a encore assuré le même responsable. "Avec pas moins de quatre terrains d'entraînement, Oran sera prête à accueillir les six sélections qui y éliront domicile lors du premier tour du CHAN, étant donné que cette ville va abriter les rencontres de deux équipes", a ajouté Yacine Siefi. Lors du CHAN (13 janvier-4 février

2023) la capitale de l'Ouest accueillera les sélections relevant du groupe 4 composé du Mali, de l'Angola et de la Mauritanie, ainsi que celles du groupe 5 comportant le Cameroun, le Congo et le Niger. Outre les rencontres de ces deux poules, le stade de 40.000 places du complexe Miloud-Hadefi abritera également un match des quarts de finale de

l'épreuve et un autre des demi-finales, rappelle-t-on. Quant à la sélection algérienne, qui participe à ce Championnat pour la deuxième fois, elle sera domiciliée au nouveau stade de Baraki (Alger) qui sera réceptionné dans les prochaines semaines. Les Verts, placés dans le groupe A, affronteront la Libye, l'Éthiopie et la Mozambique.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-EST - 3^E JOURNÉE)

L'AS Khroub nouveau leader, premier succès de la JSM Skikda

L'AS Khroub s'est emparée de la place de leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, en s'imposant vendredi devant le MO Constantine (1-0), à l'occasion de la 3^e journée également marquée par la première victoire de la saison de la JSM Skikda contre le NRB Teleghma (2-1). Vainqueur du derby de Constantine, le nouveau promu en Ligue 2 a profité du faux pas de l'ex-leader l'USM Annaba, battue en déplacement face au MC El-Eulme (2-1), pour prendre les commandes avec sept points. De son côté, le MO Constantine (4 points) glisse

au huitième rang après son premier revers de la saison. Derrière le duo de tête, cinq équipes: le CA Batna, la JS Bordj Menaiel, l'E Sour El Ghozlane, l'US Souf et le MC El Eulma, occupent conjointement la troisième marche du podium avec cinq points. Cette 3^e journée de compétition marquée par cinq matchs nuls, a enregistré le premier succès de la saison de la JSM Skikda, victorieuse devant le NRB Teleghma (2-1). A la faveur de cette victoire les Skikdis (3 points) remontent à la 11^e place du classement à une longueur de leur adversaire du jour. Dans le bas de tableau, l'USM El Harrach est parvenue à arracher le point du match nul dans le temps additionnel face à l'IRB Ouargla (1-1), de même que HAMR Annaba et l'IB Khemis El Khechna, respectivement, face à l'AS Ain M'lila (0-0) et la JS Bordj Menaiel (0-0). La 3^e journée de la Ligue 2 se poursuivra, samedi, avec le déroulement des matchs du groupe Centre-Ouest, dont les quatre leaders provisoires: la JSM Tiaret, l'ES Mostaganem, le CR Temouchent et le SC Mechria, joueront en déplacement. Les Tiarétiens iront à Saida pour affronter leur voisin le MCS qui n'a récolté qu'un point en deux journées. L'ES Mostaganem se déplacera chez l'OM Médéa, tout comme le CRT qui sera en diffi-

DJAHID ZEFIZEF, PRÉSIDENT DE LA FAF

«Le nouveau DTN sera connu au plus tard mi-décembre»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Djahid Zefizef, a déclaré vendredi que le nouveau Directeur technique national (DTN) de l'instance fédérale, sera connu "au plus tard mi-décembre" prochain. "Le nouveau DTN sera connu au plus tard mi-décembre. Concernant son identité, la question n'est pas tranchée, ils pourraient être un technicien local, comme il peut être aussi un étranger", a affirmé le premier responsable de la FAF sur les ondes de la Radio nationale. Sous l'ère de l'ancien président de la FAF Amara Charaf-Eddine, l'instance fédérale avait mis fin, en février dernier, aux fonctions de l'ancien DTN Ameur Chafik, remplacé à titre intérimaire par Taoufik Korichi. La FAF avait lancé le 13 février un appel à candidatures pour le recrutement d'un nouveau DTN. Un mois plus tard, l'instance fédérale a indiqué avoir reçu 26 candidatures, dont quelques étrangers et une dame.

US BISKRA

Youcef Bouzidi nouvel entraîneur

Le technicien Youcef Bouzidi est devenu le nouvel entraîneur de l'US Biskra, en remplacement de Chérif Hadjar, dont le contrat a été résilié à l'amiable pour mauvais résultats, a-t-on annoncé vendredi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football dans un communiqué. "La direction du club à sa tête Abdelkader Triâh, annonce avoir trouvé un accord avec l'entraîneur Youcef Bouzidi, ce dernier dirigera sa première séance ce vendredi après-midi. Nous lui souhaitons bon courage dans sa mission", a indiqué l'USB sur sa page officielle Facebook. Ce n'est qu'un retour pour Bouzidi (65 ans) du côté de la capitale des "Zibans", lui qui avait assuré aux destinées techniques de l'USB lors du précédent exercice. Hadjar, en poste depuis l'intersaison, a quitté son poste à l'issue du match nul concédé le week-end dernier à domicile face au MC El-Bayadh (1-1), à l'occasion de la 6^e journée du championnat. Pour rappel, l'USB, dont le match en déplacement prévu samedi face au CR Belouizdad a été reporté à une date ultérieure, occupe la 8^e place au classement de la Ligue 1, en compagnie du MC El-Bayadh et la JS Saoura, avec 7 points chacun.

ACADÉMIE DE SIDI BEL-ABBÈS

Reprise dimanche des entraînements

L'académie de football de Sidi Bel-Abbès relevant de la Fédération algérienne (FAF) reprendra dimanche ses services de formation, indique samedi l'instance fédérale sur son site officiel. A cet égard, 40 joueurs représentant les différentes wilayas du pays ont été convoqués par le département du développement de l'élite de la direction technique nationale (DTN) afin de rejoindre le centre technique régional de Sidi Bel-Abbès, dimanche à partir de 14h00. Outre les sites de Sidi Bel-Abbès et Khemis Miliana qui relèvent du MJS, la première instance footballistique a programmé la construction de quatre académies dont la première est en cours de réalisation à Tlemcen, rappelle-t-on.

FAF

Appel à bénévoles pour le CHAN 2022

Le Comité d'Organisation Local (COL) du Championnat d'Afrique des Nations-Algérie 2022, lance un appel pour recherche de 200 bénévoles dans chaque ville retenue pour cet événement sportif prévu du 13 janvier au 4 février 2023 à Alger, Annaba, Constantine et Oran, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de football (FAF). "Nous avons besoin de VOUS pour que cette 7^{ème} édition du CHAN TotalEnergies 2022, soit une réussite!", indique l'instance sur son site officiel. La mobilisation de bénévoles engagés, responsables et désireux de s'investir est nécessaire à la bonne organisation de l'événement. Chacun y a une place, quelle que soit son expérience et son savoir-faire, souligne la même source. Participez à cette aventure, en rejoignant notre équipe de bénévoles, venez partager votre dynamisme et mettre votre bonne humeur au service de l'Algérie. Ensemble, nous pourrions nous réjouir de la réussite du CHAN TotalEnergies 2022, qui se déroulera en Algérie du 13 janvier au 04 février 2023", a soutenu la FAF. Pour rappel, 18 pays scindés en trois groupes de quatre et deux groupes de trois, prendront part à cette compétition réservée aux footballeurs locaux.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS

Les autorités locales évitent le forfait à plusieurs clubs

La grande majorité des clubs pensionnaires du championnat inter-régions (3^e division) ont pu obtenir les licences de leurs joueurs pour participer au championnat dont le coup d'envoi sera donné ce samedi, grâce à l'intervention des autorités locales de leurs villes respectives, a indiqué la Ligue inter-régions de football (LIRF). Cette instance a consenti à délivrer les licences des joueurs des clubs concernés après avoir reçu, en guise de paiement des droits d'engagement (1,2 million de dinars), des attestations délivrées par les autorités locales (wilaya-directions de la jeunesse et des sports, et ligues de wilaya), a expliqué la LIRF sur son site officielle. Cet état de fait a rendu encore compliquée la situation financière de cette instance qui a décidé de "surseoir à la désignation systématique des commissaires aux matchs lors des rencontres officielles", a-t-on annoncé de même source. Toutefois, la LIRF a précisé que les clubs désirent avoir la présence du commissaire au match lors de leurs rencontres officielles, ont la latitude d'introduire des demandes à ce sens "qui seront comptabilisées à leurs charges". Par ailleurs, les clubs concernés ont été informés "qu'en application des dispositions réglementaires, la présence du défibrillateur est obligatoire lors des matchs officiels, faute de quoi, il leur sera fait application les mesures prévues par la réglementation en la matière", a-t-on encore prévenu.

MANCHESTER UNITED

Cristiano Ronaldo n'en peut plus d'Erik ten Hag!



Sous contrat jusqu'en juin 2023 avec Manchester United, Cristiano Ronaldo (37 ans) se cherche désespérément une porte de sortie du côté d'Old Trafford. Selon les dernières informations de la presse anglaise, sa relation avec Erik ten Hag, qui n'a semble-t-il jamais été au beau fixe, devient même explosive.

Vingt ans après avoir marqué le premier de ses 699 buts en carrière - un doublé contre Moreirense le 7 octobre 2002 - Cristiano Ronaldo (37 ans) se bat pour trouver un nouveau club... Une issue inattendue mais bien réelle pour le quintuple Ballon d'or, passé par le Sporting, Manchester United, le Real Madrid ou encore la Juventus. De retour chez les Red Devils, l'été dernier, le Portugais a, certes, connu une première saison globalement prolifique sur le plan individuel avec 24 buts et 3 passes décisives en 38

matchs toutes compétitions confondues. Un come-back toutefois terni par des prestations collectives plus que décevantes et une triste sixième place au championnat. De quoi provoquer l'arrivée d'Erik ten Hag, succédant à Ralf Rangnick, qui assurait l'intérim sur le banc manucien. Oui mais voilà, depuis qu'il a posé ses valises du côté de Manchester, le technicien néerlandais semble marcher sur des œufs avec la star lusitanienne.

Désireux de quitter, à tout prix, les Red Devils lors du dernier mercato estival, CR7 est finalement resté à contrecœur du côté de Manchester United où il est entré dans l'ultime année de son contrat. Si le nom du Portugais a bel et bien été lié aux plus grands clubs européens, que ce soit le PSG, Chelsea, le Bayern Munich, le FC Barcelone ou encore le Napoli, le voilà contraint de jouer sous les ordres d'Erik ten Hag... ou plutôt contraint d'observer ses coéquipiers depuis le banc de touche. Cantonné à un rôle de remplaçant depuis la reprise du championnat, l'ancien buteur des Merengues n'a, en effet, disputé que 468

petites minutes toutes compétitions confondues pour une seule titularisation en Premier League. Un statut bien différent de celui qu'il a pu occuper tout au long de sa carrière. Alors forcément, la frustration monte et les dernières révélations de la presse anglaise vont d'ailleurs dans ce sens.

CR7 EST CONSTERNÉ PAR L'ENTRAÎNEMENT ET LA TACTIQUE

Selon The Times, Cristiano Ronaldo est tout simplement consterné par l'entraînement et la tactique mise en place par Erik ten Hag. D'après ces récentes révélations, Ronaldo considère Ten Hag comme un coach tête et inutilement attaché à une approche qui a fonctionné de manière, certes, impressionnante à l'Ajax, mais qui a, selon lui, causé plusieurs défaites catastrophiques à Brentford ou encore à City (3-6). L'international portugais (191 sélections, 117 buts) se plaint notamment de la nature et de la qualité des séances d'entraînement. Toujours selon le média britannique, CR7 pense que United ferait mieux de jouer d'une manière

différente. Du côté de Carrington, cette frustration est largement ressentie, notamment après le refus - expliqué - de Ten Hag de faire entrer le Portugais en jeu contre les Skyblues. Furieux, Cristiano Ronaldo s'en prendrait donc directement aux méthodes de son entraîneur. Un constat opposé au discours récent de son coach : «Il veut jouer et il est énervé quand il ne joue pas. Mais il s'entraîne bien, il est de bonne humeur, il est motivé et il donne le meilleur de lui-même, et c'est ce à quoi nous nous attendons», assurait l'ancien technicien de l'Ajax. Une chose est sûre, ces nouvelles informations vont, un peu plus, dans le sens d'un départ pour la star manucienne. Néanmoins, à en croire ESPN, Manchester United serait, de son côté, particulièrement confiant quant à la continuité de Cristiano Ronaldo cet hiver et notamment en raison d'un manque d'intérêt concret pour son profil sur le marché des transferts. Si tel est le cas, CR7, libre l'été prochain, devra alors supporter Erik ten Hag quelques mois supplémentaires...

ABSENT DES TERRAINS DEPUIS AOÛT AVEC LA SALERNITANA

Ribéry va "très probablement" prendre sa retraite, selon son agent

L'attaquant international français Franck Ribéry, 39 ans, va "très probablement" mettre un terme à sa fructueuse carrière dont les derniers mois ont été perturbés par les blessures avec la Salernitana, a déclaré à l'AFP son agent italien Davide Lippi, confirmant des informations de presse. "On est en train d'évaluer la question", a déclaré Lippi à l'AFP, estimant que le choix du joueur se porterait "très probablement" sur la retraite. Absent des terrains depuis août avec la Salernitana, qu'il avait rejointe l'année dernière et où son contrat courait jusqu'à juin 2023, Ribéry s'apprête donc à dire stop, rattrapé par des blessures à répétition, notamment des douleurs récurrentes aux genoux, selon le quotidien sportif français L'Equipe. En Italie, le journal Il Mattino rapporte que Ribéry devrait rester à Salerne, où il émargeait à 125.000 euros nets par mois, dans un nouveau rôle aux côtés du staff technique jusqu'en 2024. Il souhaiterait commencer prochainement une formation d'entraîneur. Contacté par l'AFP, la Salernitana a indiqué n'avoir aucune annonce à faire "pour le moment". L'agent historique de Ribéry, Alain Migliaccio, n'était pas joignable dans l'immédiat. Ribéry n'a plus joué depuis une défaite 1-0 contre l'AS Rome le 14 août.



DÉSAMOUR

Ce probable départ à la retraite devrait mettre fin à 22 années de carrière professionnelle, dont le sommet aura été la saison 2012-2013 avec le Bayern Munich, auteur cette année-là du triplé Championnat-Coupe-Ligue des champions. "Ma meilleure saison a été 2013, ce qu'on a fait c'était fou, on ne peut pas oublier ça", avait-il résumé en 2019 au moment de quitter le Bayern, dont il est devenu une légende. Marchant sur l'eau au printemps 2013, Ribéry avait remporté le trophée UEFA de meilleur joueur de la saison et de nombreux observateurs le jugeaient même digne du Ballon d'Or, finalement échu à Cristiano Ronaldo, à sa grande

LIGA

Sampaoli refuse de fixer un objectif pour son retour à Séville

Jorge Sampaoli, de retour à Séville FC, a refusé vendredi de fixer des objectifs précis au club sévillan, en dehors de gagner des matches. "Mon objectif est de donner une idée rapide à laquelle les joueurs puissent adhérer, pour qu'ils (re)deviennent rapidement compétitifs", a dit l'entraîneur argentin lors de la première conférence de presse de son nouveau séjour à Séville. Le technicien argentin, qui avait déjà passé la saison 2016-2017 sur le banc sévillan, a succédé à Julien Lopetegui, limogé mercredi au lendemain de la défaite contre le Borussia Dortmund en Ligue des champions. Séville est actuellement 17^e de la Liga, avec cinq points seulement en sept matches. Fixer un objectif de place au classement final de la Liga reviendrait à "nous mentir", a estimé Sampaoli, polarisé sur un double objectif: "améliorer notre forme" et "nous adapter rapidement" à ses idées d'entraîneur. "L'équipe a perdu confiance", a résumé l'Argentin, pour qui "il faut sortir de cette spirale négative qui génère de la peur, du découragement, et la remplacer par de l'espoir". Il s'est dit convaincu de disposer de "bons joueurs capables de renverser cette situation". Sur son retour à Séville, Sampaoli, qui a été le sélectionneur de l'Argentine au Mondial-2018 puis a dirigé l'Olympique de Marseille entre-temps, a déclaré: "J'ai toujours dit que je ne reviendrais pas dans un endroit où j'étais heureux, mais il y a beaucoup de raisons de penser que ça vaut la peine (de revenir à Séville)". Son nouveau règne débute samedi contre l'Athletic Bilbao en Liga. "Nous allons commencer d'entrée par dix matches lors du premier mois (Liga et C1 confondues, avant la trêve du Mondial au Qatar, NDLR), mais je connais les gens et je connais le club", a rassuré Sampaoli.

LIVERPOOL

Jürgen Klopp est sous le charme d'Arsenal

Dimanche, sur les coups de 17h30, tout le Royaume aura les yeux rivés sur sa télévision pour suivre le choc de la 10^{ème} journée de Premier League, opposant Arsenal à Liverpool sur le pré de l'Emirates. Présent en conférence de presse d'avant-match ce vendredi, Jürgen Klopp a dit tout le bien qu'il pensait des Gunners et de Mikel Arteta, le jeune entraîneur du club londonien. « Tout mon respect, wow ! Très bon travail de Mikel. Quand vous avez besoin de temps, personne ne veut vous en donner. Je dois dire, beaucoup de respect. Il y a tellement de talent... Martinelli, j'ai été excité par lui très tôt. Odegaard, je lui ai parlé à 15 ans en Norvège avec son père. Saka... pfiou. Et Gabriel Jesus, Mikel pouvait voir à quel point il pouvait être bon ailleurs qu'à Man City. Thomas Partey, tout le monde a vu à quel point il était bon à l'Atlético de Madrid. Beaucoup de qualité. C'est une équipe jeune et dynamique qui se porte très bien », a ainsi lâché le coach des Reds. L'occasion parfaite pour Arsenal de confirmer tout le bien que pense Klopp.

JIJEL. ENVIRONNEMENT

La réserve maritime de Taza "mérite recherche et suivi"

La réserve maritime de Taza, dans la wilaya de Jijel, renferme une importante et riche biodiversité qui "mérite l'engagement de travaux de recherche et de suivi par les spécialistes", a affirmé jeudi à Jijel l'expert écologue Sami Ben Haj.

Approché par l'APS sur le site du Grand Phare en marge de journées de formation organisées par le Parc national de Taza, cet expert, également président de l'ONG Initiative Petites Iles de Méditerranée-Marseille (France), a souligné qu'"un bon travail est accompli au sein de cette réserve pour la préservation de la biodiversité de cette aire qui mérite l'engagement de travaux de recherche et de suivi par les spécialistes". Selon le même expert, l'accent a été porté durant cette rencontre sur la plante marine posidonie qui est l'espèce la plus importante de la flore marine de la Méditerranée et de la réserve de Taza pour l'oxygène qu'elle fournit et pour sa capaci-



PH : DR

té à ancrer le sol grâce à ses racines. Il a également relevé que les données préliminaires concernant cette plante au niveau de la bade côtière de cette réserve indiquent sa présence avec force ce qui crée un environnement favorable pour la multiplication de plusieurs espèces de poissons. Il a toutefois estimé que pour connaître l'état de santé de cette plante, il est nécessaire de prélever des échantillons et de les étudier.

De son côté, Walid Belkacem, membre de l'association méditerranéenne des activités écologiques de Tunisie et spécialiste de la plante posidonie, a souligné que cette plante dont l'importance est d'offrir un abri pour la reproduction des poissons est devenue menacée par la surpêche et la

pollution. Il a en outre considéré que la situation diffère quelque peu dans la réserve de Taza où cette plante est présente densément permettant l'existence d'un grand nombre d'espèces de poisson d'où la nécessité de la préserver pour favoriser l'équilibre écologique de la région. Lilia Boudouhane, directrice du parc de Taza, a inscrit cette formation dans le cadre de la gestion durable des zones côtières et des îles protégées. L'objectif recherché, a-t-elle ajouté, est de favoriser les échanges d'expériences au niveau des aires terrestres et maritimes de la réserve, et de se déplacer vers les îles de la réserve pour en étudier la situation écologique après la fin de la période estivale et en mesurer l'impact.

TIPASA. PORTS DE PÊCHE

Retrait de 59 épaves de bateaux

L'opération d'enlèvement des épaves et des bateaux abandonnés au niveau des ports de pêche de la wilaya de Tipasa a permis le retrait de 59 embarcations de pêche abandonnées, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur du secteur. Selon M. Ahmed Tatbiret, la wilaya a enregistré la levée de 59 embarcations de différentes tailles et leur mise en fourrière, sur un total de 72 unités recensées au niveau des cinq ports de pêche de la wilaya. "L'opération a été achevée le mois dernier", a-t-il ajouté. "Le retrait des épaves des ports de pêche permet un relèvement de leurs capacités d'accostage et partant une hausse de leur production, parallèlement à une amélioration de la gestion de ces installations, une fois libérées des embarcations abandonnées au niveau des quais, tout en leur conférant un visage avenant", a expliqué le même responsable. S'agissant de neuf (9) embarcations non retirées, M. Tatbiret a fait savoir que leurs propriétaires "se sont engagés à leur réparation et rééquipement en vue de leur ré-exploitation future", a-t-il dit. "Trois (3) autres unités ciblées par l'opération, ont été saisies dans le cadre d'une enquête judiciaire, tandis qu'une 4ème a coulé dans le bassin du port de Tipasa", a-t-il précisé. Le responsable a rappelé que cette opération obéit à des procédures administratives précises, portant notamment obligation d'informer les armateurs sur la situation légale de leurs bateaux et des mesures découlant de leur abandon, avant de procéder à leur enlèvement et leur mise en fourrière. "La présence des épaves de bateaux au niveau des ports de pêche est le résultat de 20 ans de négligence, et chaque cas diffère de l'autre", a, en outre, déploré le même responsable. À noter l'installation, le 7 juillet dernier, par le wali de Tipasa, d'une commission mixte, regroupant plusieurs secteurs, chargée du retrait des épaves de bateaux des ports de la wilaya, au moment où le secteur de la pêche et de l'aquaculture assure la sécurité de l'opération.

ORAN. SALON INTERNATIONAL DE L'IMMOBILIER, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Coup d'envoi aujourd'hui de la 19^e édition

La participation de 100 exposants est attendue à la 19^e édition du salon international de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics "Batiwest", prévue du 9 au 13 octobre en cours au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, a-t-on appris jeudi du commissaire de la manifestation, Zoubir Ouali. Organisé par l'agence "S.B Events Company" sous le slogan

"Ensemble pour construire l'Algérie nouvelle", ce salon regroupera des sociétés nationales et étrangères du Portugal, de la Tunisie, de la Chine et de la Finlande, a souligné Zoubir Ouali.

Ce rendez-vous économique constitue un espace de rencontres et d'échanges d'expériences entre les professionnels du secteur de l'immobilier et du logement dans la perspective de nouer des rela-

tions de partenariat avec des entreprises étrangères participantes avec la tenue de rencontres bilatérales, a-t-on souligné.

Lors de cet événement économique devenu une tradition annuelle dans la ville d'Oran, des journées d'étude sur le secteur de la construction, de l'habitat et des énergies renouvelables en Algérie sont programmés.

HABITAT

Plus de 7 700 logements fin prêts à être livrés

Plus de 7 700 logements de diverses formules sont prêts à être livrés à leurs bénéficiaires dans plusieurs communes de la wilaya d'Oran, a-t-on appris jeudi de la direction locale du logement. La répartition de ces quotas de logements fait état de 5 444 logements publics locatifs, à travers les différentes communes, dont les travaux ont été achevés, y compris les opérations d'aménagement extérieur, de 1 000 logements similaires à Chehairia dont les travaux d'aménagement extérieur tirent à leurs fins et ce, avant la fin du mois en cours, a indiqué, à l'APS, le chef de service population, Soudani Noureddine. Ce quota comprend également 1.070 logements location-vente "AADL" au niveau du nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" à Misserghine dont les travaux d'aménagement extérieurs seront achevés dans les prochains jours, a ajouté le même responsable. Le programme comprend également 179 logements promotionnels aidés dont 129 unités au niveau du pôle urbain "Belgaid" dans la commune de Bir El Djir, 50 unités à Hassi Mefsoukh, en plus de 50 aides financières destinées à l'habitat rural, a-t-on fait savoir.

BATNA. ZONES INDUSTRIELLES DE DJERMA ET AÏN YAGOUT

Bientôt une station mobile de transformation d'électricité

Une station mobile de transformation d'électricité sera réalisée entre les zones industrielles de Djerma et Aïn Yagout (Batna) "avant le mois de mars prochain", a indiqué jeudi le président directeur général P-dg du groupe Sonelgaz, Mourad Ajal. Lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya de Batna, le même responsable a indiqué que cette station, d'une capacité estimée à 40 mégavolts ampère, est destinée à fournir de l'énergie aux investisseurs de cette région. Il a également révélé que deux (2) autres stations de pompage du gaz, d'une capacité de 20 000 m3, seront réalisées pour assurer l'approvisionnement de ces deux régions par cette énergie et de répondre aux besoins des investisseurs. Le P-dg du groupe Sonelgaz a fait état de la programmation de projets envisageables dans la wilaya de Batna, notamment la réalisation de quatre (4) stations (60-220 kilovolts) à l'Ouest de Batna, dont les travaux seront lancés au premier semestre de l'année 2023, ainsi qu'une station (10-660 kilovolts) d'une capacité de 120 mégavolts-ampères dans la localité de Hamla, une autre pour remplacer la station électrique mobile et une station (60-30 kilovolts) à Aïn Touta. Le même responsable a assuré que "la wilaya de Batna est à l'abri en matière d'approvisionnement en électricité et gaz", notant que la disponibilité d'énergie dans cette région s'élèvera à 1300 mégawatts après la mise en service de ces stations. Actuellement, l'énergie disponible est de l'ordre de 970 mégawatts, dont 45% seulement est utilisé aux heures de pointe, a-t-il précisé, appelant les investisseurs à lancer leurs projets en vue d'exploiter cette énergie. S'agissant des énergies renouvelables, M. Adjal a révélé que deux projets ont été inscrits au profit de la wilaya de Batna pour la réalisation de deux stations de production d'énergie solaire seront concrétiser durant la période entre 2027 et 2029, en plus de la station de Oued El-Ma, dont la capacité est estimée à 2 mégawatts. Le même responsable a exprimé sa satisfaction quant à l'état du secteur de l'énergie dans la wilaya de Batna du fait que le taux de couverture en électricité a atteint 97%, tandis que le raccordement au réseau du gaz naturel a dépassé la moyenne nationale et atteint désormais 86%. Une augmentation du taux de couverture par ces deux énergies est attendue après l'achèvement des projets restants, inscrits dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à la prise en charge des zones d'ombre. À l'occasion, M. Adjal a souligné que "de grands progrès ont été réalisés en matière de dotation des exploitations agricoles en électricité, et ce, suite à la prise en charge de 98% des demandes soumises par la direction locale des services agricoles (DSA)". À l'issue de la séance de travail qu'il avait supervisée en présence du wali de Batna, Mohammed Benmalek, le P-dg du groupe Sonelgaz a assuré, lors d'une conférence de presse, que le groupe Sonelgaz exporte, non seulement du matériel, mais aussi du savoir-faire à travers la formation des ouvriers dans 10 pays africains. Répondant à une question sur la production des turbines à l'usine d'Aïn Yagout dans le cadre du partenariat algéro-américain, le même responsable a affirmé que "l'objectif est avant tout assurer l'autosuffisance nationale puis l'exportation", notant qu'il y a des pourparlers avec plusieurs pays concernant l'exportation de turbines.

PAKISTAN

Les maladies rôdent après les inondations

Un essaim de moustiques flottant autour de lui, Aamir Hussain, debout sur le toit de sa maison dans le sud du Pakistan, porte le regard sur les eaux fétides qui, à perte de vue, recouvrent les alentours.

Près de quatre mois après le début des pluies de mousson qui ont provoqué les pires inondations de l'histoire du pays, l'eau stagnante s'est transformée en un cloaque pestilentiel où prolifèrent paludisme, choléra ou dengue. L'ONU a mis en garde contre une "seconde vague" de décès que pourraient causer les maladies transmises par l'eau et la malnutrition. Près de 1 700 personnes ont déjà trouvé la mort depuis juin dans les inondations et crues, un chiffre qui n'inclut pas les victimes de maladies. Alors que le crépuscule tombe sur le village d'Aamir Hussain, situé dans le district de Dadu, dans la province du Sind, les insectes apparaissent, menaçant son épouse et leurs deux enfants. "Les moustiques piquent beaucoup et nous tombons malades", explique le jeune homme de 25 ans sur le toit de sa bicoque en briques, où sa famille se réfugie le soir pour passer la nuit. En contrebas, leur petite cour intérieure est entièrement submergée sous une fange putride. Son frère, avec lequel il partage les lieux, s'est déjà risqué hors de la maison, pour aller faire soigner ses enfants malades à l'hôpital. "Certaines de nos moustiquaires sont trouées, alors nous sommes inquiets", confie M. Hussain, dont le nouveau-né est tombé malade. La province du Sind a été la plus touchée par les inondations, que les responsables pakistanais ont imputé



Ph: DR

en partie au changement climatique. Un tiers du pays s'est retrouvé sous les eaux, huit millions de personnes ont été déplacées, deux millions d'habitations détruites ou endommagées et 1.500 hôpitaux et cliniques ravagés. Les dégâts sont évalués à 28 milliards de dollars. La ministre pakistanaise du Changement climatique, Sherry Rehman, a indiqué cette semaine que 20 millions de personnes étaient encore dans le besoin et que leur avenir était très "précaire". Parmi elles, huit millions requièrent toujours des "soins médicaux d'urgence".

LES YEUX RÉVULSÉS

Pour les fils de Zahida Malah, il est déjà trop tard. Dans un camp lugubre proche de la ville d'Hyderabad, au sud de Dadu, cette femme de 35 ans est en deuil. L'un de ses jumeaux - âgés de seulement deux mois - est mort ici le jour où des journalistes de l'AFP ont visité le camp. L'autre était décédé deux semaines auparavant. Ils ont succombé à des "rhumes", après avoir dû passer leurs nuits en extérieur, dit-elle. On ne lui a proposé une tente qu'après leur mort. "On n'arrête pas de s'enfon-

cer", se lamente-t-elle. Non loin de là, la ville de Johi est encerclée par les eaux et accessible seulement en barque. Dans le dispensaire décrépit d'un camp, le docteur de garde traite Kashaf, une fillette de 7 ans inconsciente. Souffrant probablement de paludisme, elle git sur des draps sales, des médicaments déposés à ses pieds. "Peut-être que c'est une catastrophe naturelle, peut-être que nous sommes mis à l'épreuve par Dieu, mais quoi qu'il en soit nous sommes les victimes", constate son père âgé de 20 ans, Dildar Mastoi. Sous un voile noir, les yeux de sa fille sont révulsés. Elle ne reconnaît plus ses parents. La fièvre a altéré son cerveau, disent les docteurs. Tout juste adultes, ses parents ont dû fuir deux fois la montée des eaux, avant de s'installer dans ce camp où ils boivent l'eau d'un puits qu'ils soupçonnent d'avoir été contaminée par les inondations. "Du début de soirée jusqu'à l'aube, pendant toute la nuit, les moustiques sont partout", déclare la mère de Kashaf, Bashiran Mastoi, 19 ans. "Quand la nuit approche, on commence à s'inquiéter".

"La vie dans le camp est

absolument épouvantable", confie-t-elle, penchée sur sa fille alitée. Le docteur Manzoor Shahani explique avoir constaté une recrudescence du paludisme, des maladies intestinales et de la dengue, particulièrement parmi "les enfants et les femmes enceintes".

CATASTROPHE QUI COUVE

Même les médecins et responsables administratifs peinent à prendre la mesure de la catastrophe qui couve. "Le degré de dévastation est au-delà" des capacités de réponse du seul gouvernement pakistanais, estime Faheem Soomro, un responsable sanitaire provincial, pendant que le personnel médical établit la liste des nouveaux patients admis ce jour-là. La moitié des tests pour paludisme se révèlent positifs et la plupart des foyers ont un cas positif en leur sein. La province du Sind a déjà recensé 208 000 cas cette année, contre 140 000 pour toute l'année 2021. Si elle n'est pas traitée, la maladie que M. Soomro qualifie de "fièvre insidieuse" devient rapidement mortelle. Lors d'une année normale, quelque 50.000 personnes meurent du paludisme au Pakistan. La maladie est plus facilement contrôlée dans les camps - le district de Dadu en compte 19 - où les plus chanceux des déplacés s'entassent sous de rudimentaires tentes en toiles, alignées en rangs serrés. Dans l'un de ces camps, qui accueille près de 5 000 déplacés, des personnes réclament avec insistance d'être soignées, sous une grande tente ouverte aux vents où il subissent des examens pour détecter malnutrition ou paludisme, sont vaccinés ou reçoivent des conseils sanitaires. Selon M. Soomro, beaucoup des gens passés par des camps sont depuis rentrés chez eux pour tenter de rebâtir leur maison et reprendre le cours de leur vie.

SOMALIE

Les forces de l'armée tuent 19 éléments d'al-Shebab après avoir déjoué une attaque

Les forces de l'Armée nationale somalienne (SNA) ont abattu vendredi 19 éléments du groupe terroriste al-Shebab après que ces derniers eurent tenté d'attaquer une base militaire près de la ville de Balad, à environ 30 km au nord de Mogadiscio, la capitale de la Somalie, a déclaré un responsable gouvernemental. Abdikamil Maalim Shukri, porte-parole du ministère de la Sécurité intérieure, a déclaré que les extrémistes d'al-Shebab avaient tenté d'attaquer une base militaire dans le village de Muryale mais avaient été repoussés par les soldats en patrouille. "Les forces étaient en patrouille lorsqu'elles ont eu des informations selon lesquelles l'ennemi à courte portée tentait de mener une attaque contre nos forces. L'armée recherche maintenant les terroristes restants qui sont en fuite", a déclaré M. Shukri aux journalistes à Mogadiscio. Il a précisé que les opérations militaires en cours contre les terroristes d'al-Shebab avaient vu les terroristes perdre leurs bastions dans la région centrale. Le groupe extrémiste a été chassé de Mogadiscio en 2011, mais il est toujours en mesure de mener des attaques, ciblant des installations gouvernementales, des hôtels, des restaurants et des lieux publics.

AFRIQUE DU SUD

L'ex-président Zuma a purgé sa peine

L'ancien président sud-africain Jacob Zuma, condamné à quinze mois de prison ferme pour avoir obstinément refusé de répondre à une commission enquêtant sur la corruption, a fini de purger sa peine vendredi, a annoncé le ministère de la Justice. "Toutes les procédures administratives ont été menées à bien et la date d'expiration de la peine marque la fin de sa détention", écrit le ministère dans un communiqué. Son incarcération en juillet 2021 avait déclenché une vague sans précédent de violences et pillages dans le pays, faisant environ 350 morts. Deux mois après avoir entamé sa peine, M. Zuma avait été libéré pour raisons de santé, et placé sous contrôle judiciaire. Dans un communiqué, l'ex-dirigeant de 80 ans, qui avait dû quitter la tête de l'État en 2018 en raison de trop nombreux scandales de corruption, a fait état d'"émotions contrastées". Il a remercié ses partisans, qui restent nombreux en Afrique du Sud, et continue à juger son incarcération "injuste et cruelle". En décembre, un tribunal avait contesté sa libération pour raisons médicales, lui ordonnant de retourner en prison. Il avait fait appel et la décision n'était pas encore connue vendredi, à l'expiration de sa peine. M. Zuma, qui doit encore répondre devant la justice d'une affaire de pots-de-vin datant de plus de vingt ans, avait annoncé fin septembre des velléités de retour en politique. Et il s'était dit disponible pour "servir" le Congrès national africain (ANC), qui dirige le pays depuis trois décennies. L'ANC doit décider en décembre s'il reconduit l'actuel président Cyril Ramaphosa comme candidat à la prochaine présidentielle, prévue en 2024.

IRAN

La mort de Mahsa Amini due à une maladie et non aux coups, selon un rapport médical

Les autorités iraniennes ont affirmé vendredi que la mort de Mahsa Amini n'avait pas été causée par des "coups" mais par les séquelles d'une maladie, trois semaines après le début des manifestations déclenchées par le décès de la jeune femme en détention. Arrêtée le 13 septembre par la police des mœurs à Téhéran pour non respect du code vestimentaire strict pour les femmes en Iran, cette Kurde iranienne de 22 ans est décédée trois jours plus tard à l'hôpital. Des militants ont affirmé qu'elle avait souffert d'une blessure à la tête durant sa détention.

Les autorités iraniennes ont démenti tout contact physique entre la police et la jeune femme et dit attendre les résultats de l'enquête. Son décès a déclenché un mouvement de contestation dans le

pays, avec en première ligne les Iraniennes, ainsi que des rassemblements de solidarité à travers le monde. Les manifestations, les plus importantes depuis celles de 2019 contre la hausse du prix de l'essence, ont été vivement réprimées.

Au moins 92 personnes ont été tuées depuis le 16 septembre, selon l'ONG Iran Human Rights (IHR) basée à Oslo, alors qu'un bilan officiel fait état d'environ 60 morts parmi lesquels 12 membres des forces de sécurité. "La mort de Mahsa Amini n'a pas été causée par des coups portés à la tête et aux organes vitaux" mais est liée à "une intervention chirurgicale pour une tumeur cérébrale à l'âge de 8 ans", a indiqué un rapport de l'Organisation médico-légale iranienne, alors que son père Amjad Amini avait indiqué que

sa fille était "en parfaite santé". "Le 13 septembre, (Mahsa Amini) a soudainement perdu connaissance et s'est effondrée (...). Malgré son transfert à l'hôpital et les efforts du personnel médical, elle est décédée le 16 septembre des suites d'une défaillance d'organes multiples causée par une hypoxie cérébrale", a ajouté le rapport publié par la télévision d'État.

Certains pays ont imposé des sanctions économiques, comme les États-Unis qui ont annoncé jeudi des mesures visant sept hauts responsables iraniens parmi lesquels le ministre de l'Intérieur, Ahmad Vahidi, "instrument clef du régime dans la répression", et celui des Communications, Issa Zarépour, "responsable de la tentative honteuse de bloquer l'internet".

14E FIBDA

Rencontre avec Frédéric Ciriez, auteur du roman graphique, "Frantz Fanon"

Une rencontre avec Frédéric Ciriez, auteur du roman graphique "Frantz Fanon", une des grandes figures de la Révolution algérienne, a été organisée, jeudi à Alger, dans le cadre du 14e Festival international de la bande dessinée (FIBDA).

Né du constat que Frantz Fanon (1925-1961) n'était pas assez connu parmi les jeunes lecteurs, l'idée de rendre dans le format BD, et donc plus accessible à tous, l'extraordinaire parcours de cette grande figure de la Révolution s'était alors imposée d'elle-même", explique Frédéric Ciriez. Coréalisateur avec le dessinateur Romain Lamy et réédité sous le label Dalimen, après sa sortie en 2020 en France, aux éditions "La Découverte", le roman graphique, "Frantz Fanon", se "donne à lire comme une introduction originale à son œuvre, plus actuelle et décisive que jamais", peut-on lire sur la postface de l'ouvrage. Restituant la rencontre avec Jean Paul Sartre (1905-1980) en août 1961, l'auteur a mis l'accent sur ce moment important dans la vie de Fanon car il avait demandé au philosophe français une préface aux "Damnés de la terre". Durant trois jours, les deux hommes avaient interrogé, de l'intérieur et de l'extérieur à la fois la colonisation, le processus de décolonisation et la Révolution algérienne, ainsi que ses promesses d'alors et la résilience de ses hommes. La cohérence et la solidarité entre la vie et les idées de Fanon, sa jeunesse en Martinique, sa formation psychiatrique en France, son expérience de la psychiatrie en période coloniale à Blida, en Algérie, jusqu'à son intégration au projet révolutionnaire du FLN, sont autant de thèmes



abordés dans ce "bel ouvrage", un avis unanimement partagé par l'ensemble des présents. La trajectoire de Fanon est fulgurante et incandescente. Chez lui les idées accompagnent la vie, d'où son engagement total, à l'hôpital ou en dehors.

"La vision de Fanon tient son originalité dans la mise à distance progressive de l'universalisme hérité des Lumières, qui a pétri des idéaux de jeunesse, pour la désignation d'un autre mode d'universalité, non plus abstrait et soumis encore une fois au surmoi français, mais pluriel, et lié à

l'échange, au jeu des différences, à l'acceptation et à la reconnaissance de l'autre". Moyen d'expression contemporain extrêmement riche, ce roman graphique "pourrait servir d'avant goût" à la lecture complexe de Fanon car "il met en valeur et en perspective, de manière vivante, exhaustive et précise", l'extraordinaire parcours de ce personnage historique, tant du point de vue de sa vie que de ses idées. "Au terme de ce roman graphique, le lecteur saura qui est Frantz Fanon", conclut l'auteur. Diplômé en lettres et en linguistique des universités de Brest et de Rennes, Frédéric Ciriez (51 ans), présent à Alger pour la troisième fois, est également scénariste de fictions, auteur de plusieurs textes, publiés ou de feuilletons, ainsi que nombre d'études critiques. Il compte à son actif, une dizaine d'ouvrages dont, "Des néons sous la mer" (2008), "Mélo" (2013), "Je suis capable de tout" (2016), "BettieBook" (2018), ou encore "Récits B", (2021). Placé sous le thème du patrimoine, le 14e FIBDA se poursuit jusqu'au 8 octobre à l'esplanade Riad El Feth), avec la participation d'éditeurs de bande dessinée algériens et étrangers de dix pays. Parmi les pays présents au 14e FIBDA, l'Italie, le Japon (invité d'honneur), la France, le Congo, l'Egypte, le Liban et le Mexique qui marque sa première participation au FIBDA.

La bande dessinée «rend accessible» l'histoire de la Révolution aux jeunes

La bande dessinée (BD) est un moyen d'expression qui peut rendre l'événement historique et le parcours des héros de la Révolution "accessibles aux jeunes", a indiqué, vendredi, à Miliana (Aïn Defla), le bédéiste Benyoucef Abbes Kebir, auteur d'une bande dessinée sur Omar Yacéf dit le "P'tit Omar". Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion du 65e anniversaire de l'héroïque mort à la Casbah d'Alger du "P'tit Omar", aux

côtés d'"Ali La Pointe" (Ali Ammar), Hassiba Ben Bouali et Mohamed Bouhamidi, le 8 octobre 1957, le bédéiste a souligné que le 9e art est "le moyen d'expression qui peut rendre l'événement historique et le parcours de nos héros de la Révolution accessibles aux jeunes". M. Benyoucef a affirmé qu'à travers sa BD, il a voulu "vulgariser cette matière historique" en la résumant sur des planches, indiquant, à l'occasion, qu'il s'agit d'un "instru-

ment efficace qui permet de véhiculer l'histoire de la Révolution". À travers la bande dessinée, le bédéiste a tenu à explorer d'autres voies d'expression pour mettre en exergue l'histoire de la Guerre de libération nationale, estimant que l'événement historique est "généralement raconté à travers des livres et des films". La bande dessinée de Benyoucef Abbes Kebir, dont les 45 planches ont été conçues en technique du noir

et blanc, est une adaptation du roman "P'tit Omar, la Révolution dans le cartable" de Souhila Amirat, spécialisée dans la littérature de la jeunesse. Le lecteur est appelé à découvrir, tout au long des planches de la bande dessinée, le parcours révolutionnaire du "P'tit Omar", ce héros de la bataille d'Alger, engagé à l'âge de 12 ans dans la lutte contre le colonialisme français, aux côtés d'autres vaillants combattants de l'ALN (Armée de libération nationale) dans la zone autonome d'Alger.

Le scénario met en lumière le rôle important joué, avec abnégation et courage, par le "P'tit Omar" au sein du réseau mis en place par Yacéf Saâdi ainsi que ses premiers contacts avec "Ali La Pointe", jusqu'au 8 octobre 1957 quand les parachutistes français avaient fait exploser la maison située à la Casbah où se trouvaient les quatre héros de la bataille d'Alger. "Pour réaliser son rêve de petit garçon, il met sa révolution dans son cartable et s'en va ouvrir la route aux Fidayine de la Casbah. Grâce à son cartable, il devient agent de liaison du chef de la zone autonome d'Alger. Son rêve se réalisera bien après sa mort", lit-on dans la BD.

OPÉRA D'ALGER

Le spectacle "Djazair zinet el-bouldane" présenté au public

Le spectacle "Djazair zinet el-bouldane", une fusion originale entre la musique symphonique universelle et le répertoire classique algérien, a été animé jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih en ouverture du programme culturel et artistique de l'établissement pour la saison 2022-2023. Produit par l'Opéra d'Alger dans le cadre des festivités célébrant le 60e anniversaire de l'indépendance, le spectacle associe les trois ensembles artistiques de l'opéra, à savoir l'orchestre symphonique, l'orchestre andalou et celui du Chœur (chorale). Sous la direction artistique de Fatma-Zahra Namous, cette création allie musique, chant et narration avec la participation du conteur Abdelmoumène Houa. Sous la direction de Lotfi Saïdi et Najib Kateb pour les ensembles symphonique et andalou, musiciens, chanteurs et choristes ont revisité de célèbres pièces puisées dans le riche répertoire universel symphonique et la musique algérienne. Les musiciens ont revisité, deux heures durant, plusieurs pièces symphoniques, du chaabi et de l'andalou. En chœur ou en solo, les trois orchestres ont offert un tableau qui suggère la communication entre une génération prometteuse de jeunes talents et leurs prédécesseurs. "Qolouli ya samaine", célèbre chanson de Abdelmadjid Meskoud, "Dzair nchalah ad tehlud" de Cherif Kheddami, "Aya haddad n el fetta" de Samy El-Djazairi ou encore "El-hamdou li Allah", une chanson emblématique du cardinal Hadj M'hamed El-Anka, dédiée à l'indépendance de l'Algérie, ont été parmi les pièces exécutées lors de cette soirée qui a drainé un public nombreux. La directrice de l'Opéra d'Alger, Fatma-Zohra Namous Senouci, a souligné en marge du spectacle que "Djazair zinet el-bouldane", présenté en ouverture de l'année culturelle et artistique 2022-2023 de son établissement, marque aussi les festivités célébrant le 60e anniversaire de l'indépendance. Le spectacle, a-t-elle détaillé, est une "fusion entre trois grands ensembles de l'opéra d'Alger", à savoir les orchestres symphonique et andalou et la chorale. C'est un "hommage aux artistes qui ont chanté et marqué, par leur création artistique, l'histoire de l'Algérie", a-t-elle dit.

Le programme d'ouverture de l'Opéra prévoit également un concert de l'interprète de l'andalou, Lila Borsali, en plus d'une soirée dédiée au chant religieux à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui.

AGENDA CULTUREL

• OPERA D'ALGER
- Du 15 au 20 octobre : 12e édition du Festival culturel international de musique symphonique.

• INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER (ALGER-CENTRE)
- Jeudi 13 octobre à partir de 19h30 : Spectacle de danse contemporaine «vera, ce que nous ne voyons pas» de la compagnie hallet eghayan. Réservation: vera@if-algerie.com

• BASILIQUE NOTRE-DAME D'AFRIQUE (BOLOGHINE, ALGER)
Jusqu'au 18 octobre : Exposition de photographies «Les oiseaux des Îles Malouines» organisée en partenariat avec l'ambassade d'Argentine à Alger. L'expo est accessible chaque jour de 11h à 12h30 et de 15h à 17h30.

MUSIQUE

Soirée andalouse à Alger avec l'artiste Hasna Hani

La chanteuse et interprète de l'andalou, Hasna Hani a animé, vendredi à Alger, une soirée musicale aux couleurs andalouse et chaâbie à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui. Accueillie à la salle Ibn Khaldoun devant un public relativement nombreux, l'artiste a revisité le répertoire classique algérien, en alternant entre hawzi, malouf et châabi, en plus de chants traditionnels religieux à la saveur algérienne. Vêtue à l'occasion d'un karakou, un costume de la haute couture traditionnelle algérienne, Hasna Hani a interprété le célèbre madih "Zad ennabi" d'Abderrahmane Aziz, avant d'enchaîner avec "Bismillah nebda medhi", qcida du musicien et interprète de hawzi, Toufik Benghabrit. Accompagnée par l'Orchestre "Cheikh Smain Hani", du nom de son défunt père et figure de la musique andalouse, Hasna a interprété également des classiques du répertoire chaâbi, au grand bonheur de l'assistance, emportée par l'ambiance spirituelle marquant cette occasion. Le public a eu aussi droit un cocktail de madih traditionnels algériens, déclinés en arabe et en kabyle, brillamment rendus par l'artiste qui a clos la soirée avec "tala' el badrou alayna", un des chant religieux les plus anciens de la culture musulmane, chanté à la louange du prophète Mohammed (Qsssl). Organisé par "Arts et Culture" de la wilaya d'Alger, le spectacle de Hasna Hani fait partie d'un programme musical en célébration du Mawlid Ennabaoui avec la participation de plusieurs artistes à la salle Ibn Khaldoun et dans l'ensemble des espaces de l'établissement.

Les courses en direct



**HIPPODROME GUIRI AISSA- BARIKA -
DIMANCHE 9 OCTOBRE 2022 - PRIX : LYES - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ -QUINTÉ**

Saman, à la poursuite de Sirine Park

L'hippodrome de Barika revient en force ce dimanche 09 septembre en faisant le plein avec ce prix Lyes réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 131.000 DA en gains et places depuis avril passé, qui nous propose un quinté de rêve. Avec la présence de Saman, Sirine Park qui vont certainement se départager les meilleures parts du gâteau, mais ensuite, cela va être plus ouvert. Cela dit, nous vous conseillons de bien lire nos commentaires.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. EL MOUNCIF.** Il court dans sa catégorie, un accessit reste possible. Outsider.
- 2. SAMAN.** C'est le gagnant par excellence.
- 3. JAOUADE.** Débute en courses. À revoir.
- 4. MOKHADEM.** Ce cheval réussit bien ses courses d'entrées, il aime bien courir sur sa fraîcheur. À suivre.
- 5. TAMAYOUZ.** Il a bien réussi sa course d'entrée en dernier lieu, logiquement, il aura sa place à l'arrivée.
- 6. ZIZOU.** C'est un feu de paille. À revoir.
- 7. VOLGA.** Elle est très bien montée cette fois-ci, elle mérite un crédit pour une cinquième place.
- 8. ERGUEZ.** Je crois que ce cheval préfère un parcours assez long. Au mieux, il sera coché dans une longue.
- 9. MAHBOUB ZIZOU.** Toujours au stade de débutant.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
C. TAHCHI	1	EL MOUNCIF	A. KOUAOUCI	57	17	R. MABKHOUTA
S. ROUICH	2	SAMAN (0)	S. BENYETTOU	57	15	PROPRIÉTAIRE
ABS. GUIRI	3	JAOUADE	A. LECHEHAB	56	12	AM. LACHEHEB
S. BERRAH	4	MOKHADEM (0)	CH. ATTALLAH	56	7	PROPRIÉTAIRE
ABS. SARIAK	5	TAMAYOUZ	A. ATTIA	55	5	PROPRIÉTAIRE
ABS. SARIAK	6	ZIZOU	T. KOUAOUCI	55	18	PROPRIÉTAIRE
C. KHESSAM	7	VOLGA	A. LACHI	55	6	PROPRIÉTAIRE
L. MISSAOUI	8	ERGUEZ	B. TARCHAG	55	8	A. CHEBBAH
A. RUIRI	9	MAHBOUB ZIZOU	T. MEGOUICI	55	11	PROPRIÉTAIRE
D. LAGRAA	10	O. CHAINEZ (0)	M. BOUCHAMA	55	16	PROPRIÉTAIRE
ABS. LAHMICI	11	SIRINE PARK (0)	AH. CHAABI	54	13	PROPRIÉTAIRE
AMEUR	12	ISTIHKAK	O. CHEBBAH	54	4	A. CHEBBAH
A. BOUAKKAZ	13	WANISAF	D. BOUBAKRI	54	2	PROPRIÉTAIRE
D. DILMI	14	AMIRET AL MADJD (0)	A. HAMIDI	54	14	PROPRIÉTAIRE
AISSANI	15	NAGOR	JJ:SH. BENYETTOU	53	3	A. CHEBBAH
DEHIMI	16	MANOULA AL MADJD	B. BERRAH	53	10	H. FERHAT
BH.MESSAOUI	17	FANIQUE	JJ.MS. AIDA	51	1	A. CHEBBAH
M. LAMICI	18	RAFIFE	AP: Y. MOUISSI	51	9	I.CHEBILI

10. O. CHAINEZ. Cette jument change assez souvent de jockey, elle risque d'échouer ici. Tâche délicate?

11. SIRINE PARK. Cette jument est la seule capable de battre Saman. À suivre sans voir.

12. ISTIHKAK. C'est un cheval assez rapide sur pieds, il est capable de décrocher une cinquième place.

13. WANISAF. Ce cheval semble bien s'entendre avec son jockey, mais au mieux, il peut tout juste décrocher une cinquième place.

14. AMIRET AL MAJD. C'est la pouliche à surveiller de près, elle peut intéresser

les chasseurs de gros. Outsider.

15. NAGOR. Il va être notre outsider préféré.

16. MANOULA AL MAJD. Elle n'a pas été revue en piste depuis mai passé.

Elle risque de manquer de rythme. Outsider assez lointain.

17. FANIQUE. Rien de probant. Tâche assez difficile.

18. RAFIFE. Pas évident.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**2. SAMAN - 11. SIRINE PARK -
4. MOKHADEM - 12. ISTIHKAK - 5. TAMAYOUZ**

LES CHANCES

15. NAGOR - 13. WANISAF -14. AMIRET EL MAJD

Un tueur en série tue huit personnes à Punjab, au Pakistan

Un tueur en série présumé a tué huit personnes vendredi soir dans le district de Sheikhpura, dans la province du Punjab (est), a annoncé hier, un agent de police du district, Faisal Mukhtar. Ce dernier a indiqué au média que toutes les victimes dormaient en plein air dans différentes fermes d'un village alors que le tueur présumé s'est approché d'elles et a utilisé une hache tranchante pour les tuer. Les services de police et les équipes de secours se sont précipités sur les lieux et ont transporté les corps à l'hôpital. M. Mukhtar a affirmé que le tueur présumé avait été arrêté et s'était comporté comme une personne mentalement instable. Il fera l'objet d'une visite médicale pour une évaluation finale. Selon les services, une opération de recherche était en cours pour trouver d'autres corps ou d'autres suspects éventuels. L'incident a causé la panique parmi les résidents de la région.

Des sites et vestiges archéologiques susceptibles de faire de Tindouf un levier touristique

De nombreux sites et vestiges archéologiques ont été mis au jour cette année au parc culturel national de Tindouf, annonce l'Office du parc national culturel de Tindouf (OPNCT). Susceptibles d'en faire un levier touristique dans la région, ces vestiges, situés dans le site archéologique dit "Oum-Aouch", notamment dans ses grottes, consistent en des dessins et gravures rupestres d'équidés et de camélidés, mais aussi de transcriptions en Tifinagh, a expliqué le directeur de l'OPNCT, Hamid Hidas. Le responsable a fait part de la découverte, durant la même période, d'autres sites remontant à l'ère préhistorique, ainsi que d'anciens outils utilisés par



l'homme ayant vécu dans les espaces ouverts de "Bessibissa", Djefirat et Hassi-Khebbi, mais aussi d'autres vestiges, à l'instar de la zone humide de "Hassia-

ne Châamba", qui constituent en périodes de précipitations des plans d'eau, lieu de prédilection des oiseaux migrateurs. L'OPNC de Tindouf s'est depuis

attelé, avec le concours des experts et archéologues, à recenser le patrimoine éco-culturel, les fossiles et les sites archéologiques dans la zone d'Oum-Touabâa, (commune d'Oum-Lâassel) et d'autres existants au travers le territoire de la région de Ghar-Djebilet, a ajouté le même responsable. Dans l'optique de protéger la biodiversité des zones touristiques, riches en sépultures et monuments funéraires, l'on relève la création, en coordination avec les autorités locales, plus de 20 postes de contrôle. L'intensification des efforts de surveillance ayant donné lieu à la saisie et la restitution des milliers des pièces archéologiques ayant fait l'objet de vol, a-t-on signalé.

300 000 nouvelles places pédagogiques dans la formation professionnelle pour la rentrée 2022/2023



Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels réceptionnera plus de 300.000 nouvelles places pédagogiques, tous modes et dispositifs de formation confondus, en prévision de la prochaine rentrée prévue le 17 octobre en cours. Au total, le secteur assurera au titre de la prochaine rentrée, 340.412 places pédagogiques, dont 87.087 dans la formation résidentielle, 110.170 dans la formation par apprentissage, et 7.100 places dans la formation à distance. Concernant la formation au profit des catégories aux besoins spécifiques, le ministère a prévu 603 nouvelles places réparties sur cinq centres de formation professionnelle et d'apprentissage spécialisés pour handicapés moteurs, à travers les wilayas d'Alger, Boumerdes, Laghouat, Skikda et Relizane. Le secteur consacrera également 20.100 nouvelles places à la formation en cours du soir, 23.264 places à la formation des femmes au foyer, 6.764 places à la formation en milieu rural, et 665 autres au dispositif de formation en alphabétisation. S'agissant de la formation dans les établissements privés agréés, 33.024 places pédagogiques sont prévues à l'occasion de la prochaine rentrée. Par ailleurs, le secteur propose des offres de formation dans des spécialités des secteurs prioritaires de l'économie nationale. Il s'agit des offres de formation dans les domaines de l'industrie représentant 19,65%, de l'hôtellerie, du tourisme et de l'artisanat (14,33%), du bâtiment et des travaux publics (11,31%), de l'agriculture et de l'agroalimentaire (10,21%) et dans le domaine du numérique (9,54%).

Rome accuse Paris d'«ingérence contre un Etat souverain, l'Italie»



Après les propos de la cheffe de l'exécutif français, Elisabeth Borne, c'est Laurence Boone, ministre des Affaires européennes, qui a assuré que Paris serait «très vigilant» sur le respect de l'Etat de droit en Italie. Une remarque dénoncée par la future présidente du Conseil, Giorgia Meloni, qui entamera son mandat à la tête de l'exécutif italien, fin mois courant. Les déclarations d'une ministre française affirmant que Paris sera «très vigilant» sur le respect de l'Etat de droit en Italie a provoqué jeudi la colère de Rome, qui a dénoncé une «menace

inacceptable» selon les propos de Giorgia Meloni. Dans un entretien au quotidien La Repubblica publié le 7 octobre, la ministre des Affaires européennes Laurence Boone, interrogée sur la manière dont Paris travaillera avec le prochain gouvernement italien, répond : «Nous serons très vigilants sur le respect des valeurs et des règles de l'Etat de droit.» «L'UE a déjà démontré sa vigilance à l'égard d'autres pays comme la Hongrie et la Pologne», ajoute-t-elle. La future présidente du Conseil de la troisième économie de la zone euro, a dénoncé sur Facebook «une menace inacceptable d'ingérence contre un Etat souverain membre de l'Union européenne». «Je suis confiante dans le fait que le gouvernement français démentira immédiatement ces déclarations», affirme Giorgia Meloni. «L'ère des gouvernements dirigés par le PD [Parti démocrate, principal parti de centre-gauche] qui demandent protection à l'étranger est terminée, je crois que c'est clair pour tout le monde, aussi bien en Italie qu'à l'étranger», conclut-elle.

Explosion d'un «camion» et puissant incendie, hier, sur le pont de Crimée

Le Comité national antiterroriste russe a annoncé que l'explosion d'un «camion» tôt dans la matinée avait déclenché un incendie sur le pont reliant la Crimée au reste du territoire russe. Au moins trois personnes sont mortes selon les enquêteurs. Hier, dans la matinée, un incendie s'est déclaré sur le pont de Crimée, cet édifice inauguré en 2018 et permettant, en surplombant le détroit de Kertch, de relier la région au reste du territoire russe. Selon les premiers éléments avancés par le Comité national antiterroriste russe, cité par l'agence RIA Novosti, «à 6h07 sur la partie automobile du pont de Crimée, du côté de la péninsule de Taman, un camion a explosé, ce qui a provoqué l'embranchement de sept réservoirs de carburant d'un train qui se dirigeait vers la péninsule de Crimée». «Deux travées automobiles du pont se sont partiellement effondrées. L'arche au-dessus de la partie navigable du pont n'a pas été endommagée», a-t-il ajouté. Sur des images mises en ligne, hier, sur les réseaux sociaux on pouvait constater, la puissance de l'incendie.

Forte hausse des prix des importations depuis la crise pétrolière de 1974 en Allemagne

Les prix des importations ont augmenté de 32,7% en Allemagne août dernier, par rapport au même mois de l'année précédente, ce qui constitue selon l'Office fédéral des statistiques d'Allemagne (Destatis) la plus forte hausse depuis la crise pétrolière de 1974. Cette situation est due à l'envolée vertigineuse des prix de l'énergie. Les importations d'énergie de la plus grande économie d'Europe ont augmenté en prix de près de 162% par rapport à il y a un an. Les prix du gaz naturel ont même été multipliés par quatre, selon Destatis. «Les prix élevés

de l'énergie freinent déjà sensiblement la production allemande dans les industries à forte intensité énergétique», a déclaré à Xinhua, Axel Lindner, directeur adjoint du département de macroéconomie au sein de l'Institut de recherche économique de Halle (IWH). En août, les prix de l'électricité sur les marchés étaient déjà

près de cinq fois plus élevés qu'il y a un an, selon Destatis. Le prix de l'électricité importée n'a cessé d'augmenter et marque une hausse de près de moitié en un mois. Les prix des importations sont un indicateur avancé des prix à la consommation, car la hausse des prix à l'importation alimente l'inflation, laquelle a déjà bondi de 10%

en septembre, selon des chiffres provisoires. Les prix de l'énergie continuent d'avoir «un impact considérable sur le taux d'inflation», selon Destatis. Les prix de l'alimentation ont également dépassé le niveau général des prix en Allemagne et ont augmenté d'environ 19% en glissement annuel.

MISE AUX POINGS

«Classification des affaires ayant trait à la spéculation illicite dans la case des crimes qui sont traités au niveau du service de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational. Il est incontestablement établi à tous que ces actes (inscrits dans le cadre de la spéculation illicite) sont devenus des crimes organisés commis par des groupes qui veulent déstabiliser la société et les institutions de l'Etat».

Ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi



Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

MÉTÉO D'ALGER

Dimanche 9 octobre 2022

28 °C / 19 °C



Dans la journée : Nuageux
Vent : 19 km/h
Humidité : 62%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 16 km/h
Humidité : 75 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Dimanche 13 rabi el awal 1444

Dohr : 12h36
Assar : 15h50
Maghreb : 18h23
Ïcha : 19h41

Lundi 14 rabi el awal 1444
Sobh : 05h25
Chourouk : 06h51

EL-DJEÏCH

« Les réformes du Président ont permis l'Algérie des Institutions »

L'un des piliers du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assainir la vie publique et politique des pratiques malsaines antérieures à l'avènement de son élection à la tête de l'État, les réformes profondes touchant le renouvellement des Institutions de l'État a fait la quintessence de l'édito de la revue de l'Armée nationale populaire dans son dernier numéro.

Autrement, El-Djeïch aborde avec force de détails les réalisations engagées par le président Tebboune concernant le chantier de la réforme de l'Etat et laquelle a mis l'Algérie nouvelle sur un piédestal institutionnel solide qui ouvre la voie vers le développement du pays à tous les niveaux. « Les réformes profondes initiées par Monsieur le président de la République depuis son accession à la magistrature suprême, découlent en droite ligne des engagements qu'il a pris auprès du peuple, de sorte que le processus d'édification institutionnelle de l'Etat soit son



pilier le plus important », souligne l'édito, ajoutant que comme attendu, « notre pays a pu construire l'État des institutions grâce aux profondes réformes engagées, qui ont touché toutes les institutions constitutionnelles et ponctuées par la promulgation de la loi électorale qui a définitivement barré la route aux pratiques, le moins que l'on puisse dire, négatives, qui caractérisaient la scène politique précédemment ».

Ces réalisations sur le terrain n'ont pas non plus échappé aux citoyens, selon la revue de l'ANP. « Ces réformes ont été favorablement accueillies par le citoyen, en particulier les jeunes, qui reprennent progressivement confiance en les institutions de l'État », écrit-on.

À ce propos, El-Djeïch fait remarquer que cette confiance « se renforcera inévitablement avec la mise en place d'institutions qui seront le lien entre le sommet et la base, à l'exemple de l'Observatoire national de la société civile et le Conseil supérieur de la jeunesse, qui contribueront au processus de changement souhaité, y compris les questions ayant trait aux comportements, à la performance, à l'écoute du citoyen, à la gestion des affaires publiques et, par-delà, combler les insuffisances au niveau du modèle de gestion, rompre avec le manque de rigueur lors de la planification des projets de développement, comme cela se faisait auparavant ».

Au plan économique qui suivit le volet institutionnel, la revue l'accent sur l'« impact positif » de la stabilité institutionnelle du pays sur la situation économique globale, affirmant que cette stabilité « a permis d'impulser un véritable dynamisme économique et la mise en œuvre de réformes structurelles appropriées, sur des bases modernes, d'autant plus que de nombreux indicateurs confirment que notre pays se redresse économiquement, grâce à la politique rationnelle adoptée ». Une démarche qui repose essentiellement, d'après l'ANP, sur « la diversification économique, le renforcement des capacités d'exportation hors hydrocarbures, l'encouragement de la production nationale et la rationalisation de l'importation qui, dans la prochaine étape, s'orientera vers la création de la richesse ». El-Djeïch estime ainsi que cela « aura un impact positif sur la situation sociale qui connaîtra davantage d'amélioration, et ce, suite aux dernières décisions prises par Monsieur le président de la République, portant augmentation des salaires des travailleurs, des pensions de retraite et de l'allocation chômage ».

Par ailleurs, le retour en fanfare de la diplomatie algérienne dans le concert des nations a été abordé par l'organe d'information de l'ANP. Elle se veut pour preuve, pour n'en citer que l'événement immédiat, le Sommet arabe d'Alger prévu début novembre.

F. Guellil

LE PRÉSIDENT RÉUNIT, AUJOURD'HUI, UN CONSEIL DES MINISTRES EXTRAORDINAIRE

Le PLF-2023 en examen

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, présidera aujourd'hui, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres. Lors de cette session spéciale, il sera question de la présentation suivie d'un débat sur le projet de loi de finances (PLF) 2023, selon un communiqué de la Présidence. « M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présidera demain, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée à la présentation et au débat du projet de loi de finances 2023 », lit-on dans le communiqué. Il convient de rappeler d'emblée que le PLF-2023 a été programmé à l'ordre du jour de la précédente session ordinaire du Conseil des ministres, à savoir le 2 octobre dernier. Mais, le président de la République a ordonné l'ajournement de l'examen du texte où il a demandé au Gouvernement de reprogrammer le dossier dans le cadre d'une réunion extraordinaire.

F. G.

CONFÉRENCE MONDIALE DE LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

La Cour constitutionnelle algérienne représentera l'Afrique

La Cour constitutionnelle algérienne a été sélectionnée pour représenter l'Afrique au niveau du bureau de l'Assemblée générale de la conférence mondiale pour la justice constitutionnelle en marge de la 5e conférence mondiale sur la justice constitutionnelle tenue en Indonésie du 5 au 7 octobre courant sous le thème de « la justice constitutionnelle et la paix ».

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a déclaré que le plébiscite de l'Algérie pour représenter le continent au niveau du bureau de l'Assemblée générale de la conférence mondiale sur la justice constitutionnelle se veut « un grand honneur pour le pays et un succès pour la cours constitution-

nelle ». Ajoutant que « l'Algérie défendra le droit de développement pour les Africains bien que ce thème n'a pas été inscrit à l'ordre du jour de la conférence » rassurant que les prochains travaux de la conférence mondiale sur la justice constitutionnelle aborderont le sujet. Pour rappel, M. Belhadj invité par son homologue indonésien et secrétaire général de la conférence, présidera la première séance sur « les sources et les mandats judiciaires ».

Le président accompagné de deux membres de la cour Mesbah Menas et Abdelwahab Kherief ont notamment participé aux travaux de la réunion conjointe de l'Association asiatique des Cours constitutionnelles et des instances

judiciaires africaines, tenus à la veille de la 5e Conférence mondiale coïncidant avec l'anniversaire de la Conférence de Bandung (1955), en tant que deuxième représentant du continent africain. La 5e Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle regroupe actuellement 119 Cours, Conseils constitutionnels et Cours suprêmes d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie et d'Europe, et constitue une occasion d'échanges de vues et d'expériences entre les différentes instances constitutionnelles du monde dans le domaine de la justice constitutionnelle, en tant qu'élément essentiel de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'État de droit.

M. Seghilani

EXPORTATION DU GAZ VERS L'ESPAGNE

Sonatrach révisé ses prix

Le groupe Sonatrach et son partenaire espagnol Naturgy ont convenu de réviser les prix des contrats de fourniture de gaz à long terme existants, à la lumière de l'évolution du marché mondial, assurant ainsi l'équilibre de leurs contrats « sur une base gagnant-gagnant », comme l'indique la Compagnie nationale Sonatrach, dans un communiqué rendu public, lors de la cérémonie de signature d'un accord relatif aux contrats de vente et d'achat de gaz naturel liant les deux sociétés à travers le gazoduc Medgaz. La signature de cet accord renforce le partenariat de longue date entre Sonatrach et Naturgy et vise, selon la même source « à consolider leurs positions sur le marché espagnol ». À cette occasion les deux sociétés ont également convenu « de poursuivre leurs discussions sur des sujets d'intérêts communs » est-il indiqué. L'accord signé, jeudi dernier, par le P-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar, et le P-dg de Naturgy, Francisco Reynes Massanet, a vu la présence des cadres des deux compagnies, et le document a été qualifié « d'accord très important » qui permettra aux deux parties « de continuer leurs relations de coopération ». Le P-DG de Sonatrach a souligné que la relation entre les deux compagnies « est historique », rappelant que le dernier contrat à long terme entre les deux compagnies arrive à terme en 2031. « On va continuer à travailler ensemble jusqu'à cette date et pourquoi pas au-delà de 2031 », a-t-il avancé. « Nous sommes partenaires d'une canalisation de transport le Medgaz, reliant l'Algérie directement à l'Espagne, c'est une relation qu'on doit préserver et c'est le plus important pour nous », a-t-il soutenu. Pour sa part, le P-dg de Naturgy a mis en avant le caractère « historique » des relations entre les deux compagnies, rappelant que l'Algérie constitue le principal fournisseur de gaz pour son pays. Par ailleurs et à travers les contrats qui la lient à Naturgy, Sonatrach indique, dans le même communiqué, avoir livré durant la dernière décennie plus de 83 milliards de m³ de gaz à son client sur le marché espagnol, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité des approvisionnements gaziers de ce marché.

Ania Nch

SOUS-RIRE

Pénurie d'essence en France

